

OFIS store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCF

STOCK LIMITÉ

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

LA SEMAINE AFRICAINE

64^{ème} année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3589 du Vendredi 6 Mai 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Kinkala

Sr Yengo, présidente de la Foceb, a apporté réconfort et soutien aux familles déplacées



M.f.a.c (Mouvement des femmes actives du Congo)

Danièle Sassou-Nguesso a présenté le livre-blanc sur l'amélioration de la condition de la femme

(P.7)

Nouvelle République

Le gouvernement face au défi de la rupture des mentalités déviantes

Les huit femmes membres du gouvernement autour du président de la République et du premier ministre (Page 3)



Raymond Timothée Mackitha, président du F.u.r.c

«Les actions de guerre doivent cesser et faire place à des poursuites judiciaires»



(P.4)

Union européenne

Trois milliards de francs Cfa pour financer dix projets de la société civile

(P.5)



BUROTOP IRIS

RETROUVEZ VOTRE PUB EN PAGE 14

OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où !
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 - 05 513 13 73 - 06 642 42 89

7^e édition des «Bâtisseurs de l'économie africaine» à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Denis Christel Sassou-Nguesso honoré d'un «prix spécial de l'engagement citoyen»



Abraham Okoko, Directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'avenir, avec le prix du lauréat.

(P.6)



CHEZ NOUS,
L'ACCUEIL EST UNE FÊTE



Parce que chez nous, l'hospitalité est une tradition, vous recevoir est toujours une fête. Nous vous souhaitons akwaba dans nos agences, dans les aéroports que nous desservons et à bord de nos avions.

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous.

 **Air Côte d'Ivoire**
Notre plus beau voyage, c'est vous



TEL : 068 186 666
www.aircotedivoire.com

Nouvelle République

Le gouvernement face au défi de la rupture des mentalités déviantes

avilissante qui a tant fait mal au peuple, selon laquelle les responsabilités publiques sont des parts de gâteau que le chef redistribue à ceux qui le servent et lui sont fidèles, au point de déifier la morale publique. Etre ministre, c'est servir son peuple pour un temps. Au point que quand

C'est parti! Nommés le 30 avril dernier, les membres du gouvernement de la nouvelle République sont à l'ouvrage, dès le début de la semaine. Le premier ministre Clément Mouamba n'entend pas perdre du temps. En trois jours, du 3 au 5 mai dernier, le gouvernement s'est réuni deux fois (mardi et jeudi) en conseil de cabinet, à l'hôtel Radisson Blu à Brazzaville et une fois en conseil des ministres, le mercredi, au palais du peuple, sous le haut patronage du président de la République Denis Sassou-Nguesso. A la première session du conseil de cabinet, le premier ministre a donné les orientations sur la façon de travailler, pour marquer la rupture. Il a même évoqué l'instauration d'un code éthique des membres du gouvernement. Une éthique gouvernementale déjà mise à l'épreuve d'un scandale qui entache son entrée politique, alors que les Congolais sont curieux d'en savoir les conséquences.

Pour ce qui est de son nouveau mandat, le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a frappé les esprits de ses compatriotes, en optant pour la rupture des mentalités et des comportements déviants. Et pour lier la parole à l'acte, face au scepticisme de ceux qui doutaient encore de sa capacité à renouveler les acteurs politiques aux affaires, il a écarté la majorité des grandes figures politiques qui ont toujours été à ses côtés, durant ses trois décennies de pouvoir. Florent Ntsiba, Isidore Mvouba, Rodolphe Adada ou encore Aimé Emmanuel Yoka, etc, sont mis au rancart. Place

aux nouvelles générations. Les jeunes et les femmes sont les deux couches sociales qui ont accaparé l'attention de la nouvelle République. Créer des emplois pour résorber le chômage en milieu jeune et relever le défi de la parité homme/femme dans les instances de décisions, voilà les deux grands objectifs parmi d'autres du quinquennat qui a démarré. Mais à peine nommé, le nouveau gouvernement fait déjà face à un scandale. La pudeur publique aurait recommandé qu'on n'en parle pas. Mais les envahissantes technologies de l'information et de la communication abattent de plus en plus les murs de l'intimité et ferment



Photo de famille de la nouvelle équipe gouvernementale autour du président de la République et du premier ministre.

les yeux pour ne pas regarder ce que tout le monde voit n'est que comble de l'hypocrisie. On n'aura pas fait un parcours périlleux de changement de République, pour instaurer une nouvelle façon de faire la politique et se retrouver dans la boue de ce qu'on veut quitter: un jeune ministre à peine nommé se découvre dans la peau d'un exhibitionniste sexuel. Dès lors, sa présence dans une éminente et honorable instance de décision au sommet de l'Etat gêne et risque de condamner au rang de divagation, la solennelle

parole prononcée par le président de la République, devant quelques-uns de ses pairs africains, lors de son investiture. «Aujourd'hui, nous entrons dans une nouvelle société. Chaque jour qui passe, chacun de nous doit en donner la preuve. J'y veillerai», avait-il proclamé, après avoir appelé ses compatriotes à rompre avec «les mentalités déviantes et les comportements pervers». Dans une démocratie qui se respecte, l'intéressé aurait déjà été interpellé par son chef du gouvernement, pour vérifier l'authenticité du

fait et en tirer vite la leçon: démentir au cas où c'est une méchante et haineuse farce qu'on lui aurait infligée ou présenter sa démission dans le cas où il le reconnaîtrait. Tout le monde a suivi, en France, en décembre 2012, l'affaire Cahuzac, du nom de l'ancien ministre délégué au budget. En voulant nier publiquement ce dont il savait consciencieusement être responsable, il avait signé sa mort politique pour de bon, en plus des ennuis judiciaires qui l'ont affaibli. Il faut sortir la République de la logique politicienne

rien ne va plus, on peut s'en retirer; gagner sa vie, c'est avoir une profession. Alors, il ne faut pas devenir ministre, quand on cherche à gagner sa vie, autrement, on devient otage du poste qu'on n'a plus envie de quitter. Les Congolais attendent de savoir si le président de la République et son premier ministre joueront à l'indifférence face à ce scandale ou prendront leur responsabilité, pour sauver la morale publique.

Joël NSONI



BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
REPUBLICQUE DU CONGO
Siège Social et Direction Nationale
BRAZZAVILLE
Tél.: 22 281.10.81 – 22 281.11.54; B.P: 126
E-mail: beacbz@bcac.int - Fax: 22 281.10.94
Service Gestion Administrative des Marchés, Affaires Juridiques et Contrats

AVIS D'APPEL D'OFFRES INATIONAL/OUVERT/N°001/BEAC/BZV/2016

«POUR L'ACQUISITION DES FAUTEUILS DE BUREAU
POUR AGENTS, SECRETAIRES ET VISITEURS
DE LA DIRECTION NATIONALE-BRAZZAVILLE»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget en cours d'exercice, d'acquérir des fauteuils de bureau pour Agents, Secrétaires et Visiteurs de la Direction Nationale-Brazzaville.

2 - A cet effet, elle lance le présent appel d'offres national ouvert, en vue de l'acquisition desdits fauteuils.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'appel d'offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 50.000 (Cinquante Mille). Le paie-

ment devra être effectué en espèces.

4 - Les offres, exclusivement en support papiers, doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés, cachetés et déposés, contre récépissé, au Bureau d'ordre, porte N° 601, au 6e étage de l'Immeuble de la Direction Nationale-Brazzaville, au plus tard, le Vendredi 27 mai 2016, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°001/BEAC/BZV/2016», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale-Brazzaville, avenue du Sergent MALAMINE, Rond-point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

L'ouverture des plis se fera en une séance publique.

5-L'ouverture des offres techniques et financières aura lieu au Siège de la Banque, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le Vendredi 27 mai 2016, à 13 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

Fait à Brazzaville, le 26 Avril 2016

Le Directeur National,

Cédric ONDAYE EBAUH

Coup d'oeil en biais

Le Congo dégringole dans le classement mondial de la liberté de la presse

Dans le classement mondial 2016 de la liberté de la presse, dont on a célébré la journée internationale, mardi 3 mai 2016, le Congo-Brazzaville est classé 115^e sur 180 pays notés. D'après R.s.f (Reporters sans frontières), le Congo-Brazzaville perd 8 points au classement où il occupait le 107^e rang, en 2015. Parmi les récriminations, R.s.f observe et dénonce, l'agression de trois journalistes français dans la capitale congolaise, lors de l'élection présidentielle de mars 2016, condamne le black-out injustifié des télécommunications le jour du déroulement du scrutin présidentiel, les violences policières contre les journalistes qui couvraient le retour à Brazzaville du général Jean-Marie Michel Mokoko, pour prendre part à la campagne électorale, et s'insurge, enfin, contre les menaces de mort proférées par les autorités de Pointe-Noire au journaliste Christian Perrin.

Les réserves fiscales du Congo-Brazzaville risquent d'être épuisées à la fin 2017

L'agence de notation américaine Moody's a abaissé d'un cran, fin avril, les notes souveraines du Gabon (passée à «B1») et de la République du Congo («B2»), selon Jeune Afrique. Pour ce qui est du Congo, c'est la deuxième dégradation de la note, en à peine deux mois. Moody's note une dégradation marquée des comptes publics, qui pourraient, d'ailleurs, «se détériorer substantiellement en 2015-2016, dans un contexte de baisse des prix pétroliers et en raison des capacités limitées [de réaliser] un ajustement fiscal à la mesure du choc», écrit l'agence, dans son rapport publié le 29 avril. Parmi les signes inquiétants révélés par Moody's figurent: la chute des revenus publics, qui ont reculé de -48 %, en 2015, et la hausse des besoins de financements du gouvernement, qui ont grimpé à 23% du P.i.b, en dépit des coupes drastiques dans les dépenses en capital (-52%). Cette difficulté à limiter les besoins de financements s'est traduite par une hausse du déficit public qui, en termes de cash, a atteint 16% du P.i.b, en 2016. La dette du pays a explosé. De 21% du P.i.b, en 2013, elle est attendue à 54%, en 2016. L'endettement public, net des réserves fiscales, a atteint 41% du P.i.b, en 2016, contre une position excédentaire de +17% du P.i.b, en 2013. Plus inquiétant, note Moody's, le gouvernement a dû puiser dans ses réserves, pour financer ses activités. L'agence de notation prédit qu'à ce rythme, les réserves fiscales du Congo-Brazzaville risquent d'être épuisées à la fin 2017.

Une mère échappe à un lynchage, après avoir avorté et enterré un fœtus

Une jeune mère de deux enfants (23 ans environ) a failli être lynchée, lundi 2 mai 2016, à Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville. Elle n'a dû son salut que grâce à l'intervention de la police. Elle portait une troisième grossesse, mais son auteur ne l'a pas reconnu. Comme ses deux premiers enfants n'ont pas de pères les ayant reconnus, la jeune mère a décidé d'interrompre, cette fois-ci, sa grossesse au huitième mois. La nuit du dimanche 1^{er} au lundi 2 mai, elle avorte, enveloppe le fœtus dans un sac en plastique et l'enroule dans son sac à main qu'elle enterre, clandestinement, dans un coin de la parcelle. Au lever du jour, son voisinage était étonné de constater qu'elle ne portait plus de grossesse et présentait des signes de fatigue générale. C'est en découvrant le pot-aux-roses que les habitants du quartier ont réagi, en cherchant à la lyncher, considérant son acte comme un crime impardonnable. Dieu merci pour elle, la police est intervenue, rapidement, a fait le constat d'usage et l'a placée en garde à vue. Une enquête doit être ouverte.

Ils s'accaparent le cercueil de leur ami et sont pris en chasse par des militaires

Un homme a rendu l'âme à Brazzaville, suite à une battue, au village où il s'était réfugié avec sa femme, dans la fuite des troubles armés du 4 avril à Brazzaville. Mais, un fait insolite s'est produit le jour de son enterrement, mercredi 3 mai 2016: une bagarre entre les amis du défunt et des militaires, amis du frère-aîné du défunt. Et pour cause, après la levée du corps, à la morgue de Makélékélé, les amis du défunt se sont accaparés du cercueil, contre la volonté des parents. Les militaires venus assister leur collègue les ont alors pris en chasse, et dans la débandade, le cercueil est tombé. Les militaires l'ont récupéré, placé dans le corbillard et escorté jusqu'au lieu de la veillée. Il faut le faire.

Les syndicats de l'enseignement demandent la prise en compte de leurs revendications

Dans un message adressé au gouvernement, samedi 30 avril 2016, les syndicats des enseignants relevant des deux Ministères de l'enseignement secondaire ont dénoncé, à l'occasion de la fête internationale du 1^{er} mai, les promesses mirobolantes faites par ce dernier quant à la publication du statut particulier des personnels de l'éducation nationale. A cela s'ajoutent le paiement capricieux et toujours émiétté, selon eux, des rappels de solde d'activités dus aux enseignants, le détournement des quotas de recrutement des enseignants par les prédateurs et la non-actualisation des dossiers des enseignants rejetés par la Direction générale du budget (D.g.b), après le remaniement du gouvernement, en août 2015, la séquestration des textes d'harmonisation des enseignants dans le circuit d'approbation, le non-versement des fonds de fonctionnement des établissements scolaires, à quelques semaines de la fin de l'année 2015-2016 et, enfin, la non-teneur de la recommandation de la dernière session du Comité national du dialogue social, exigeant la réintégration et la prise en charge des enseignants ayant perdu leur traitement. Du pain sur la planche pour le gouvernement Mouamba.

Raymond Timothée Mackitha, président du F.u.r.c

«Les actions de guerre doivent cesser et faire place à des poursuites judiciaires»

Professeur de Lettres, de droit public et de sciences politiques à l'Université Marien Nguabi de Brazzaville, Raymond Timothée Mackitha est aussi acteur politique, président du F.u.r.c (Front uni des républicains congolais), parti créé en France il y a plus d'une décennie et qui se situe à l'opposition modérée. Dans l'interview qu'il nous a accordée, Raymond Timothée Mackitha parle de son parti et de la situation politique nationale. Il appelle à la cessation des «actions de guerre» dans le Pool, pour laisser la place aux «poursuites judiciaires» contre ceux qui sont supposés être à l'origine «des crimes et autres voies de fait» relatifs aux derniers événements.

* Monsieur le président du F.u.r.c, en tant qu'acteur politique averti, quelle évaluation faites-vous des différentes consultations politiques organisées dans le pays?

** Le F.u.r.c n'a pas participé aux premières consultations, celles de Brazzaville, Ewo et de Dolisie. Nous avons participé aux consultations présidentielles de 2015, parce que nous y étions invités, ainsi qu'au dialogue qui s'en est suivi. Je peux dire, aujourd'hui, que les consultations ont servi à faire avancer la gouvernance électorale, notamment sur les questions relatives à la biométrie et au bulletin unique qui a été expérimenté, avec succès, à l'élection présidentielle, scrutin du 20 mars 2016. Nous en savons gré à la Convention des partis républicains, la Copar, et à leurs interlocuteurs de la majorité présidentielle, pour la convergence des vues obtenue à Dolisie. Je continue de penser que le dialogue de Sibiti était une opportunité, pour les uns et les autres, de discuter des questions d'intérêt commun. Nous n'avons pas changé de point de vue. Aujourd'hui, je reste convaincu que les amis de l'autre frange de l'opposition auraient dû être avec nous à Sibiti et auraient dû participer au référendum du 25 octobre 2015. J'ai le sentiment que le «non» était majoritaire dans ce pays. Malheureusement, ils avaient choisi le bras de fer avec le pouvoir et le recours à la rue. Mais au bout, c'était beaucoup de fracas pour rien, puisque les plateformes I.d.c-Frocad ont fini par présenter des candidats au scrutin présidentiel régi par la Constitution qu'ils avaient violemment refusée. La politique de la chaise vide n'est pas rentable.

Pour revenir à votre question, nous attendons la suite des réformes inscrites dans la gouvernance électorale, en comptant sur la diligence de la commission ad'hoc chargée du suivi des conclusions de Sibiti.

* Quelle analyse faites-vous du scrutin présidentiel du 20 mars 2016?

** Vous savez très bien que les résultats officiels ont été contestés par les candidats de l'opposition I.d.c-Frocad. N'ayant pas les détails département par département, des résultats publiés et ceux de la commission technique de l'opposition, j'ai apporté des observations dans les colonnes de votre confrère «L'Observateur», sur la base des résultats officiels. Il me semble que le vote a été affectif, la fracture ethnique demeure vivace au Congo. Le candidat Tsaty-Mabiala a pris la tête dans plusieurs bureaux de vote, dans le Niari, Guy Brice Parfait Kolelas a fait la même chose, dans le Pool et dans les quartiers Sud de Brazzaville; André Okombi-Salissa a pris le devant dans les Plateaux; Claudine Munari, dans une bonne partie de la Bouenza; Jean-Marie Michel Mokoko constitue l'exception de ce

constat, parce qu'il a pris la tête des circonscriptions méridionales, dans les départements de Pointe-Noire, de la Lékoumou et du Niari, selon les motivations différentes de celles de l'appartenance ethnique.

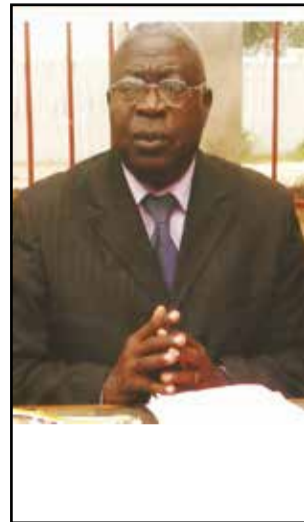
Le candidat Sassou-Nguesso a été, avant tout, le candidat des départements septentrionaux où il arrive en tête avec des scores proches de 100%. A la différence des autres candidats, même dans les départements où ses adversaires précités sont fortement implantés, il a ratissé large, en glanant quelques voix qui lui ont suffi pour faire la différence.

Il était difficile de faire plus de transparence que l'effort fait pour constituer une Commission nationale électorale indépendante (C.n.e.i) paritaire. Surtout que la loi électorale autorise chaque candidat de se faire représenter dans chaque bureau de vote. Les frais de cette représentation étant à la charge des candidats. Cela a dû expliquer que certains d'entre eux n'aient pas couvert les 5305 bureaux de vote disséminés à travers le pays.

Pouvait-il en être autrement? Après avoir payé 25 millions de francs Cfa de cautionnement au Trésor public, il fallait affronter la campagne électorale et il devenait impossible de verser près de 25 autres millions aux délégués dans les bureaux de vote. On peut penser que si les deux plateformes de l'opposition avaient participé au dialogue de Sibiti, le problème de financement, par l'Etat, des représentants de tous les candidats à la présidentielle pouvait être posé. Il en est ainsi quand on place l'argent au cœur d'un système politique et surtout comme le fondement d'une candidature qui requiert, ailleurs, d'autres paramètres, parmi lesquels un vrai projet de société, une éthique et une moralité irréprochable.

Le reste est une question de vigilance, pour que le procès-verbal signé par tous les représentants soit pris en compte dans le décompte final des résultats rendus publics par le Ministère de l'intérieur. Regardons ce qui se passe chez les voisins. Cessons de nous considérer comme le nombril du monde. Je ne parle pas des pays occidentaux qui ont des siècles d'histoire et de pratique démocratique. Je fais allusion aux pays anglophones et francophones de l'Afrique de l'Ouest où l'alternance se déroule sans couac. Les candidats malheureux Diabré, au Burkina Faso, Wade, au Sénégal, Lionel Zinso, au Bénin, Good Luck Jonathan, au Nigeria, ont félicité leurs adversaires élus, avant la proclamation officielle des résultats: Roch Marc Christian Kaboré, Macky Sall, Patrice Talon et Muhammadu Buhari, élus présidents.

* Comment appréciez-vous la situation au Pool et quelle serait votre approche de solution?



Raymond Timothée Mackitha.

** Je n'ai pas un penchant pour la querelle prosaïque qui a cours dans notre société. Ce qui me préoccupe, ce sont les questions de fond. Comment un pays qui a recensé trois mille morts pour des raisons politiques pendant la Conférence nationale souveraine de 1991 peut se remettre à assassiner ses fils, deux ans après, en 1993, après s'être lavé les mains? Quatre ans après, le 5 juin 1997, une autre guerre fratricide fit des milliers de morts avec d'autres épisodes sanglants dans les départements du Sud du Congo, notamment la tragédie des disparus du beach. A chaque fois, on a dit: «Plus jamais ça», mais le lendemain, on recommence ce que l'on a dénoncé. Les incantations sur la paix ou sur le vivre ensemble ne suffisent plus. Il faut qu'une réflexion approfondie sur les causes de cette guerre civile larvée donne suite à une action collective, pour exorciser cette accoutumance à la haine de l'autre, à la destruction et au nihilisme. Les actions de guerre doivent cesser et faire place à des poursuites judiciaires, s'il est établi que des crimes et autres voies de fait ont été commis par des personnes identifiées. L'infraction, tout

comme la peine qui la sanctionne, sont individuelles. Aucune action punitive ne peut être justifiée à l'encontre d'une population. Les solutions sont connues, voire codifiées, mais des ambiguïtés subsistent. Depuis la fin des guerres des années 90 et 2000, les milices ont été mises hors-la-loi, tant par les Constitutions du 15 mars 1992, du 20 janvier 2002 que dans la Constitution actuelle du 25 octobre 2015, à l'article 207: «La création des milices est un crime puni par la loi». Les accords signés sous l'égide du Pnud (Nations unies), de l'Union européenne, dans le cadre du Désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (D.d.r) des anciens miliciens consacraient cette norme générale. Alors que l'on constate la dissolution des milices cocoyes, ninjas et cobras, l'observateur ne comprend pas qu'il existe encore des résidus de miliciens nsilulu, tout comme on a pu constater, pendant la campagne électorale, des associations dont le socle d'organisation se revendique «d'ex-combattants». La loi doit donc s'appliquer dans toute sa rigueur, pour bannir l'usage des groupes para-militaires. Les populations du Pool ont souffert des affres des avatars de la guerre du 5 juin 1997, 1998 à 2007. Désormais, elles ont le droit, comme les populations des autres départements, de vivre en paix.

* Monsieur le président du Furc, avez-vous un message à lancer à vos militants?

** J'invite les militants du Furc à repenser leur engagement politique, afin d'imprimer une dynamique nouvelle à leur parti, afin de lui assurer la victoire aux échéances électorales futures. Nous appelons tous nos compatriotes à rejoindre le Furc qui incarne une autre façon de faire la politique.

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

GX INTERNATIONAL

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise: **ALLER + LOIN**

SERVICE COMMERCIAL

Pointe-Noire : Rond point Kassal (Face au 657) | Brazzaville : 01 Av Cardinal ereste
 Tél : (+242) 053010238 / 055503075 | Mayenda (Face à la Mer) | Tél : (+242) 055501871 / 055501873

www.gxinternational.net

Nos partenaires: UPS, SAP, etc.

Carrefour du Congo

Des assises pour débattre des questions relatives à l'avenir des jeunes

L'O.n.g Carrefour du Congo, en partenariat avec d'autres organisations, notamment la Fondation perspectives d'avenir, «Osons pour changer», le C.n.j. (Conseil national de la jeunesse) et Cape Congo, a organisé, vendredi 29 avril 2016, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville, les assises nationales de la jeunesse. La cérémonie d'ouverture a été présidée par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, qui était alors en charge de la jeunesse et de l'éducation civique, en présence de son collègue, Bruno Jean Richard Itoua (qui était alors ministre de la recherche scientifique et de l'innovation technologique), président d'honneur de l'O.n.g «Carrefour du Congo», Anna Elisa Santana de Afonso, représentante de l'Unesco au Congo, Guy Patrick Massoloka, représentant de la Fondation perspectives d'avenir; Mike Mvila, représentant de Carrefour du Congo; et d'un parterre de jeunes venus des différents arrondissements de Brazzaville.

Les travaux des assises nationales de la jeunesse organisées par l'O.n.g Carrefour du Congo étaient scindés en cinq panels dans lesquels les thématiques ci-après ont été développées: «Civisme et culture de la paix», par Antoine Bienaimé Obam'Ondon, président de la Génération Z; «Entrepreneuriat et investissement», par Loïc Makosso, Directeur général de la société Ariès; «Innovation et T.i.cs», par Arsène Thama, directeur Afrique de Microsoft; «Formation des métiers et emplois», par Exaucé Gambili, président du Conseil national de la jeunesse; «Economie numérique: source d'emplois», par Vêrone Mankou, Président directeur général de la société V.m.k. A l'ouverture des travaux de ces assises, le ministre Anatole Collinet Makosso avait exhorté les jeunes, vu

l'importance des différentes thématiques abordées à cet effet, à être «les gendarmes de la nouvelle République... réunis autour des valeurs de paix, de tolérance, d'honnêteté, de travail...». Guy Patrick Massoloka, le représentant de la Fondation perspectives d'avenir, s'est réjoui, pour sa part, de ces retrouvailles qu'il percevait comme «un signe avant-coureur d'un temps nouveau». Car, selon lui, toute action qui vise le bonheur de la jeunesse entre dans la ligne droite des buts que se fixe la fondation créée et dirigée par Denis Christel Sassou-Nguesso. «La problématique de la jeunesse est une question au cœur des préoccupations de la Fondation perspectives d'avenir», a-t-il précisé. Les assises organisées par l'O.n.g Carrefour du Congo ont été «un excellent moyen



Le podium.



L'assistance.

pour échanger avec la jeunesse congolaise... pleine de talent, pleine d'engouement, pleine de passion. Nous voulons donc voir ensemble en quoi et comment cette jeunesse peut prendre place dans ce débat aussi fort, aussi important qu'est celui du développement de la jeunesse», a fait savoir Mike Mvila, dans son allocution de circonstance. In fine, Carrefour du Congo

un cercle de réflexion sur les grands phénomènes, de tous ordres, qui impactent la société, se veut être un espace qui donne la parole aux jeunes, sur les problématiques qui les concernent, à savoir: la formation, le chômage, l'incivisme, la liste n'est pas exhaustive.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

TRIBUNE LIBRE

Donner un sens politique à l'ethnicité, en développant l'esprit citoyen

La Constitution, appelée aussi loi fondamentale, est un ensemble de règles écrites et coutumières qui déterminent la structure d'un Etat politique. Elle se situe au sommet du système juridique de l'Etat dont elle est le principe suprême. Elle définit les droits et les libertés des citoyens ainsi que les séparations du pouvoir politique à savoir: - le pouvoir exécutif, exercé par le chef de l'Etat et le gouvernement; - le pouvoir législatif, composé de deux chambres: l'assemblée nationale et le sénat; - le pouvoir judiciaire qui comprend: la Cour suprême et les autres juridictions nationales. En effet, la Constitution précise l'articulation et le fonctionnement des différentes institutions qui composent l'Etat. Ainsi, une Constitution est la loi des lois, dans la mesure où toutes les autres lois, de même que tous les règlements, doivent se conformer à elle. Quand des désaccords surviennent entre les acteurs politiques sur le sens à donner à la Constitution, une Cour constitutionnelle ou Cour suprême fournit l'interprétation finale. On constate, dans la plupart des Etats africains, une concurrence permanente entre identité nationale et identité ethnique, régionale. Dans l'ensemble de l'Afrique, le langage des

ethnies reste mobilisateur, car la plupart des personnes s'y définissent aussi par leur identité ethnique. Celle-ci peut menacer l'unité nationale, parce que le sentiment ethnique devient tribaliste, lorsqu'il fait considérer ceux qui ne sont pas membres de l'ethnie comme des étrangers ou des ennemis. On rappellera néanmoins que le partage du continent africain par les puissances européennes réunies en 1885 à Berlin n'a tenu aucun compte des réalités anthropologiques du terrain. D'où l'éparpillement des ethnies sur le territoire de plusieurs Etats. Mieux ou pire, au moment d'ouvrir le champ politique aux «autochtones», l'administration coloniale opta, par facilité, de se fonder sur une base identitaire. Toutefois, il est évident que si la colonisation n'a pas inventé les ethnies, elle a durablement agi sur elles. Elle a territorialisé les espaces ethniques. Avec la colonisation, on passe d'une identité sociale à une identité ethnique. Toutefois, la démocratisation a doublement réveillé les passions identitaires. En effet, l'identité redevient un enjeu politique de premier plan que nombre d'acteurs politiques exploitent, au risque d'ouvrir des boîtes de Pandore difficiles à refermer. A cet effet, la question de fond serait la suivante: la démocratie classique, c'est-à-dire à l'oc-

cidentale, est-elle soluble dans le magma des constructions identitaires africaines? L'Afrique n'a pas pour vocation de devenir un autre continent. L'Afrique doit redevenir elle-même, s'appuyer sur son patrimoine culturel. Le tribalisme est connu pour être un obstacle à la démocratisation, car contraire à la culture de l'acceptation de la différence d'autrui. Mais, ce tribalisme est aussi un obstacle au développement économique. Le fanatisme ethnique, quelle que soit la cause, l'emporte sur l'esprit de la Nation. L'ethnicité est appliquée dans l'informel, par les hommes politiques pour fidéliser les citoyens à leur autorité et pour conquérir le pouvoir. Cette manipulation de l'ethnicité à des fins politiciennes produit des conséquences néfastes à l'existence et au fonctionnement de l'Etat. Elle justifie, pour une large part, les survivances des tensions et des rébellions dans certaines parties du territoire national. Effectivement, l'homme politique, à court d'idées et de vrais projets réalistes pour le développement du pays, profite de l'inculture démocratique des citoyens, de la fibre ethnique pour conquérir le pouvoir. Ainsi, l'ethnie reste le soutien premier de son leader, peu importe sa vision globale pour le développement du pays. L'Afrique doit redevenir l'Afrique. La re-

constitution de l'être africain. Nous devons commencer par être, exister, être conscients que nous existons et cela en tant que nous, dans toutes nos diversités culturelles. L'Afrique devrait repenser différemment sa vision démocratique, en dégageant un rôle pour les chefs coutumiers dans la promotion de l'unité nationale et le fonctionnement normal de l'Etat. Le chef de l'Etat, qui est la première institution, est au-dessus de la mêlée, les chefs coutumiers peuvent être au centre des liens entre le parlement, le sénat et le gouvernement comme organe de palabre. Cet organe assure le règlement politique des conflits. Il ne remplace pas les juridictions judiciaires moins encore la Cour constitutionnelle, mais assure la restauration de l'harmonie dans le fonctionnement de l'Etat, en tant qu'organe de l'Etat. La spécificité de la palabre nécessite la réhabilitation du pouvoir traditionnel, incarnation de la sagesse et du symbolisme africain. Enfin, pour le Congo-Brazzaville, nous entrons dans une nouvelle ère, avec la nouvelle République. Le peuple a tranché, il est souverain, nous devons, tous, respecter sa volonté. Le président élu est le président de tous les Congolais. La contribution de tout un chacun pour un Etat fort, passe par l'unité

Union européenne

Trois milliards de francs Cfa pour financer dix projets de la société civile

Dans le cadre du soutien et de l'appui que l'Union européenne apporte au Congo, dix projets de développement de la société civile nationale et internationale, sélectionnés pour cette année 2016, ont été présentés et lancés, officiellement, lors d'une cérémonie, mardi 26 avril 2016, à l'Hôtel Michaël's, à Brazzaville. Sous le co-patronage de Mme Saskia de Lang, ambassadrice, chef de délégation de l'Union européenne au Congo, et Mme Catherine Embondza-Lipiti, qui était alors ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement. En présence de plusieurs promoteurs des projets et des représentants des associations de développement. Ces dix projets retenus représentent un financement de l'ordre de dix milliards de francs Cfa.



Mmes Saskia de Lang et Catherine Embondza-Lipiti (au milieu) entourées des promoteurs des projets.

Les dix projets présentés par des organisations de la société civile, nationale et internationale, mettent l'accent sur neuf thématiques, en ciblant, respectivement, la lutte contre la torture et la détention arbitraire, la protection des enfants, le suivi des politiques publiques, la lutte contre le V.i.h-sida, la santé, la gestion des déchets et la structuration des acteurs des filières agricole et piscicole. Ils s'inscrivent, bien évidemment, dans le cadre du partenariat entre le Congo et l'Union européenne. Les projets sélectionnés sont les suivants:

- «Appui au système de protection et promotion des droits et libertés fondamentaux des enfants à risque d'exclusion sociale, dans le département de Pointe-Noire», pour une durée de 20 mois. Montant total: 115 millions de francs Cfa, cofinancement: 103 millions de francs Cfa;
- «Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant au Congo» (3 ans), montant total: 225 millions de francs Cfa, cofinancement: 153 millions de francs Cfa;
- «Mobiliser et animer les efforts de la société civile dans la lutte contre la détention arbitraire et la torture au Congo», durée: 3 ans, montant total: 203 millions de francs Cfa, cofinancement: 183 millions de francs Cfa;
- «Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle citoyen de l'action publique», durée: 3 ans, montant total: 262 millions de francs Cfa, cofinancement: 235 millions de francs Cfa;
- «Amélioration de l'accès aux soins et soutien en faveur des enfants et adolescents infectés par le V.i.h et leur famille dans la ville de Pointe-Noire», durée: 4 ans, montant total: 570 millions de francs Cfa, cofinancement: 425 millions de francs Cfa;
- «Renforcement du district sanitaire de Ouesso-Mokéko-Pikounda, du département de la Sangha au Congo»: durée 3 ans, montant total: 255 millions de francs Cfa, cofinancement: 230 millions de francs Cfa;
- «Action concertée pour l'accessibilité des enfants et jeunes de la rue de Pointe-Noire à des services sanitaires et psychosociaux de qualité», durée: 3 ans, montant total: 648 millions de francs Cfa, cofinancement: 567 millions de francs Cfa;
- «Renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole au Congo dans les départements du Pool et de la Bouenza», durée: 4 ans, montant total: 611 millions de francs Cfa, cofinancement: 459 millions de francs Cfa;
- «Gestion inclusive et concertée des déchets à Dolisie», durée: 3 ans, montant total: 721 millions de francs Cfa, cofinancement: 540 millions de francs Cfa;
- «Economie et développement local dans les départements du Pool et de la Bouenza», durée: 3 ans, montant total: 817 millions de francs Cfa, cofinancement: 580 millions de francs Cfa.

Philippe BANZ

nationale, des institutions fortes, la restauration de l'Etat de droit. Cependant, tout citoyen congolais, du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, devrait, avec beaucoup de sagesse, faire sienne, toutes les situations que traverse notre pays; car la vraie contradiction existe entre l'ethnicité et la citoyenneté. Pour cela, il importe de cultiver et développer l'esprit citoyen, éduquer les différentes communautés ethniques à la citoyenneté, afin de donner un sens politique à l'ethnicité. Ainsi, nous devons réapprendre à vivre ensemble, en tirant le meilleur de la tradition et de la modernité. Organiser des tables-rondes, séminaires, débats, forum (pouvoirs publics, socié-

té civile, confessions religieuses). Partager les mêmes valeurs (solidarité, tolérance, justice, responsabilité), tout en respectant la loi. Pratiquons, tous, l'amour du prochain et le respect mutuel. Evitons tous les individus bruyants, agressifs, ils sont une vexation pour l'esprit, un danger pour la paix et de l'unité nationale.

Lydie-Patricia
ONDZIET

Présidente de l'Association la Trinité;
Membre d'honneur de l'Association Dynamique Implication 2009;
Membre du Collège des associations féminines de développement;
Membre de l'Association panafricaine d'Aquitaine.

7^e édition des «Bâtisseurs de l'économie africaine» à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Denis Christel Sassou-Nguesso honoré d'un «prix spécial de l'engagement citoyen»

2016 est une année bien fructueuse pour M. Denis Christel Sassou-Nguesso, Président-fondateur de la F.p.a (Fondation Perspectives d'Avenir), Directeur général adjoint de la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo), Président directeur général de la S.n.p.c Distribution. En effet, après avoir été fait docteur honoris causa par l'Université privée de Marrakech (Maroc), le 5 février 2016, le député d'Oyo (département de la Cuvette) a été, une fois de plus, honoré, par le «Prix spécial de l'engagement citoyen» attribué par les «Bâtisseurs de l'économie africaine». C'est M. Abraham Okoko, Directeur exécutif de la Fondation perspectives d'avenir, qui a réceptionné ce prix, le vendredi 29 avril 2016, à Abidjan, en Côte d'Ivoire, lors de la 7^{ème} édition des «Bâtisseurs de l'économie africaine».



Abraham Okoko recevant le prix.

pour faire avancer notre continent, en veillant à ce qu'elle ait des ressources humaines de qualité, des ressources humaines susceptibles de donner une valeur ajoutée à son économie. Donc, en son nom, je félicite M. Russel, pour son programme et je remercie ceux qui ont voulu le distinguer aujourd'hui. L'honneur est d'accepter, mais il est aussi aperçu comme responsabilité. Une responsabilité qu'il assumera jusqu'au bout», a-t-il conclu.

Haute en couleurs, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la septième édition des «Bâtisseurs de l'économie africaine» a eu lieu au Latrille Events, à Cocody 2 Plateau, dans la capitale ivoirienne, sous le patronage d'André Apété, représentant le ministre ivoirien de l'économie numérique et de la poste, porte-parole du gouvernement.

Président du conseil d'administration du groupe Bolloré Africa Logistics Côte d'Ivoire, qui a remis le prix de M. Denis Christel Sassou-Nguesso à M. Abraham Okoko. Ce dernier a exprimé, à la fois, les regrets du lauréat congolais de ne pouvoir effectuer le déplacement d'Abidjan, et sa reconnaissance pour cet honneur qu'il considère comme

développement et nos ambitions d'émergence, la problématique du capital humain et de l'entrepreneuriat. *«Monsieur Denis Christel Sassou-Nguesso a toujours rappelé que l'idée d'assister les jeunes issus des milieux défavorisés, des familles démunies venait de sa propre expérience. En effet, au cours de ses études, il avait remarqué que cer-*



Abraham Okoko prononçant son allocution.

sou-Nguesso aide des jeunes congolais, aujourd'hui, à se former dans les métiers qui seront nécessaires à l'émergence du Congo. Et dans ces métiers, il cherche à former, à la fois, des leaders, des managers, mais aussi des techniciens supérieurs, comme des ouvriers. Il est aussi conscient que c'est en essayant de résoudre les problèmes de la formation qu'on pourra



Denis Christel Sassou Nguesso (Ph. d'archives).



Photo de famille des lauréats

Au total, 27 «bâtisseurs de l'économie africaine», dont quinze femmes, ont été primés, à cette occasion. Entre autres critères définis par le comité d'organisation: être homme d'affaires, entrepreneur, chef d'entreprise, patron d'une grande institution économique et financière; avoir une envergure nationale et internationale, et contribuer, par ses réalisations et ses performances, au développement de l'Afrique; être un philanthrope engagé dans les grandes actions sociales; se distinguer, par son talent, ses états de services et ses réalisations; porter haut le continent africain; avoir accompli des réalisations et investissements importants en Afrique. C'est Mme Martine Coffi-Studer, Présidente directrice générale du groupe Océan Ogilvy,



Une partie de la délégation congolaise.

un appel à aller plus loin dans l'attention aux couches sociales défavorisées, dans les efforts de construire des sociétés beaucoup plus inclusives et surtout, de remettre au cœur de nos projets de

tains camarades, brillants, ne pouvaient pas poursuivre leurs études, faute de moyens. Alors, il s'était engagé et décidé à soutenir des jeunes qui se trouveraient dans ce genre de situation. M. Denis Christel Sas-

contribuer significativement au développement de l'Afrique», a poursuivi le Directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'avenir. «Il invite donc les uns et les autres à faire preuve de solidarité,



Le Directeur exécutif de la Fondation Perspectives d'avenir devisant avec des journalistes congolais.

La rencontre des «Bâtisseurs de l'économie africaine», qui soufflait aussi ses dix bougies, a été marquée par un forum, sur le thème: «Investir dans la formation des élites africaines». A cette occasion, les acteurs majeurs de l'économie qui œuvrent pour doter l'Afrique de

cadres supérieurs ouillés et performants, les institutions de formation des dirigeants de demain et les responsables d'administrations, ont débattu des moyens de refonder le système d'éducation-formation, et de gérer la mobilité des étudiants, de manière rationnelle et efficiente. Un hommage, à titre posthume, a été rendu au père de la téléphonie mobile et précurseur sur le continent africain de l'économie numérique: le Rwandais Miko Alexis Rwayitare, l'homme qui a créé la première entreprise de téléphonie mobile, en 1986, décédé il y a neuf ans.

Promoteur des «Bâtisseurs de l'économie africaine», Michel Russel Lohoré a annoncé la création prochaine de «The Builders Foundation». Cette fondation s'attachera, entre autres, à promouvoir les figures de l'économie africaine, à contribuer à éradiquer la pauvreté dans les zones rurales, en misant particulièrement sur l'éducation et la social. Dans la continuité de son hommage aux hommes et femmes d'exception, la fondation ambitionne de consacrer un livre à la vie et à l'œuvre de Miko Alexis Rwayitare. Il n'est pas aussi incongru de signaler que la Fondation Perspectives d'avenir vient de lancer l'édition 2016 de la bourse d'études Denis Christel Sassou-Ngues-

so, destinée aux élèves et étudiants issus de groupes ou de milieux défavorisés. Celle-ci prend en charge les frais de scolarité, l'hébergement, le transport, les frais de vie, la sécurité sociale et l'équipement informatique du lauréat.

M.f.a.c (Mouvement des femmes actives du Congo)

Danièle Sassou-Nguesso a présenté le livre-blanc sur l'amélioration de la condition de la femme

La secrétaire générale du M.f.a.c (Mouvement des femmes actives du Congo), Danièle Sassou-Nguesso, a présenté et dédié, samedi 30 avril 2016, à l'hôtel Ledger Piazza, à Brazzaville, le livre-blanc de 128 pages sur l'amélioration de la condition de la femme congolaise, adressé au chef de l'Etat Denis Sassou-Nguesso. Ce livre a pour but de contribuer au renforcement des femmes congolaises dans tous les secteurs d'activités. La cérémonie de présentation et de dédicace a eu lieu en présence de quelques femmes, membres du M.f.a.c, des départements ministériels, des associations et des O.n.g.

L'idée du livre-blanc sur la femme congolaise est une initiative originale, relevant de la démocratie participative. Ce document vise à renforcer les politiques publiques nationales s'inscrivant dans le cadre du combat pour l'élimination de toutes formes de discrimination à l'égard des femmes. Le livre-blanc, qui permet aux femmes congolaises d'être actrices de l'amélioration de leurs conditions de vie, remplit trois vocations essentielles: viser à inscrire dans l'agenda politique de notre pays, la question de la femme; sensibiliser l'opinion publique sur la condition de la femme congolaise et assurer le plaidoyer de la cause des femmes. Il comprend un

sommaire contenant une préface, des différents thèmes et des annexes. Durant la campagne de sensibilisation du M.f.a.c dans les six villes: Brazzaville, Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Ouesso, Kinkala et le district de l'île Mbamou, l'équipe du M.f.a.c a rencontré huit mille femmes rurales et urbaines de tout âge. Ces dernières ont présenté un certain nombre de problèmes qu'elles rencontrent au quotidien, tels que la non-prise en compte, dans le système éducatif, des difficultés spécifiques des jeunes filles; la gratuité de la prise en charge de certains soins non conçue de façon efficace pour être efficiente, notamment la césarienne; les rites du veuvage exposant les



Danièle Sassou-Nguesso dédicant le livre-blanc.

femmes congolaises à toutes sortes de violences physiques, psychologiques et économiques; la non-application des droits des femmes congolaises, la sous-représentation des femmes dans les fonctions politiques et administratives; le faible accès des femmes aux moyens financiers, pouvant leur permettre d'atteindre une certaine autonomie, etc. En raison des enjeux de la démocratie et du développement qui enserrent la question de la parité homme-femme, le M.f.a.c a réalisé le livre-blanc sur la base des

suggestions faites par les femmes, des recommandations qui sous-tendent le projet de société du chef de l'Etat, «La marche vers le développement», à savoir: le renforcement des textes législatifs et réglementaires spécifiques pour garantir la parité homme-femme, la mise en place d'un dispositif institutionnel ainsi que des instruments innovants de gestion publique, l'implantation et l'exploitation efficace des maisons de la jeune fille et de la femme, la création de mécanismes institutionnels de soutien à l'entrepreneuriat

féminin. Pour Mme Danièle Sassou-Nguesso, le M.f.a.c est un mouvement qui lutte contre toutes les formes d'inégalités faites aux femmes aussi bien en zone rurale qu'urbaine. «Nous présentons ce livre-blanc, parce que durant les deux dernières semaines de campagne du mois de mars, nous avons sillonné les six villes du Congo: Brazzaville,

quotidiennes au niveau de la condition des femmes congolaises. Nous avons échangé et elles se sont exprimées. Ce livre-blanc, nous l'avons remis à notre candidat, le président Denis Sassou-Nguesso, et nous avons décidé de le mettre à la disposition de toutes les femmes, afin qu'elles prennent connaissance de ce que les femmes rurales attendent de cette nouvelle République», a-t-elle déclaré. Le livre-blanc sera transmis aux services publics ainsi qu'aux entreprises œuvrant à travers leur fondation. Signalons que le M.f.a.c est une association qui œuvre pour une amélioration concrète de la condition de la femme au Congo. Son but est d'identifier les femmes actives à travers tout le Congo, gérer une base de données sur les femmes actives, four-



Quelques femmes venues encourager le M.f.a.c. autour de Danièle Sassou-Nguesso.

Pointe-Noire, Oyo, Dolisie, Ouesso, Kinkala et le district de l'île Mbamou. Nous sommes allées à la rencontre des femmes pour leur demander tout ce qu'elles attendaient véritablement des futurs candidats et quelles étaient leurs préoccupations

nir aux femmes actives des cadres et moyens d'expression, en vue de donner un large écho à leurs préoccupations.

Aybienevie N'KOUKA-KOUISSA

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville Brazzaville, Tél.: (00242)05.775.69.43/06 668.58.14, B.P.: 15.244 E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr République du Congo

«SUPERSTORE»
Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de 1.000.000 de FRANCS CFA
Siège Social: avenue Orsy I, Centre-ville, Brazzaville.
RCCM: CG/BZV/11 B 2924
REPUBLIQUE DU CONGO.

CESSION DES PARTS SOCIALES MODIFICATION DE LA GERANCE AMENDEMENT DES STATUTS

Aux termes d'un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société A Responsabilité Limitée reçu le 22 avril 2016, par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 28 avril 2016, sous Folio 076/5, numéro 790, la cession des parts, la modification de la gérance et l'amendement des statuts ont été décidés. Ainsi, Monsieur BATHILY Mamadou cède 50% de ses parts sociales à Monsieur BATHILY ILO, qui devient le nouvel associé de la société dénommée: «SUPERSTORE» S.A.R.L et le cogérant de ladite société. Par conséquent, étant donné la cession des parts sociales à Monsieur BATHILY ILO et la modification de la gérance, les statuts ont été amendés.

Dépôt Légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 29 avril 2016, sous le numéro 16 DA 331;

Mention Modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, le 29 avril 2016, sous le numéro CG/BZV/11 B 2924.

Pour avis,
Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire

NECROLOGIE

Les enfants Manangou et Famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, le décès de leur père et fils, Jacques MANANGOU «Mayork», bibliothécaire de l'Université Marien Ngouabi, à la retraite, et enseignant au département S.T.C (Sciences et techniques de la communication) de la Faculté des lettres et des sciences humaines. Décès survenu mardi 26 avril 2016, à Brazzaville, dans sa 70e année. La veillée a lieu, au n° 10 de la rue Yamba, quartier Diata, derrière le Stade annexe Alphonse Massamba-Débat, à Brazzaville.

Le lieu et la date de l'inhumation seront communiqués ultérieurement. L'illustre disparu laisse cinq orphelins.



CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA

B.P.: 4613 - Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: batia_paul@yahoo.fr - 108, avenue Charles De Gaulle, enceinte immeuble ex-Air Gabon, rond-point Kassai, Centre-ville, arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire, Congo

Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Par acte sous seing privé déposé au rang des minutes du Notaire soussigné par Monsieur Alessandro FIORETTI, en date à Marsicovetere, via Roma N°14, du vingt-sept novembre deux mille quinze, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le treize avril deux mille seize, à Pointe-Noire Centre, folio 066/16, n°2866, Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le Procès-Verbal du Conseil d'administration du 27 novembre 2015 de la société «PROGER SpA», Société Anonyme de droit italien, au capital de 2.500.000 euros, sise, 51, Piazza della Rinascita, Pescara, Italie, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS), sous le n°315 216 598 R.C.S Marseille, portant: - Nomination de Monsieur Alessandro FIORETTI, en qualité de Branch Manager pour le Congo, suite à la démission de Monsieur Edoardo LOTTO; - Procuration notariée établissant les attributions professionnelles de Monsieur Alessandro FIORETTI au nom de la société. Ladite nomination a fait l'objet de la modification du RCCM, en date à Pointe-Noire du 14 avril 2016, sous le N° M2/16-779.

Pour avis,
Le Notaire

BOURSE D'ETUDES

Denis Christel SASSOU NGUESSO - Edition 2016



**Destinées
aux élèves
et étudiants
issus de groupes
ou de milieux défavorisés**

La bourse DCSN prend en charge les frais de scolarité, l'hébergement, le transport, les frais de vie, la sécurité sociale et l'équipement informatique du lauréat.

Bacheliers
Session 2015-2016

Etudiants Bac+3

**Conditions d'éligibilité à la Bourse DCSN,
être âgés de :**

- 17 ans à 22 ans au plus,
pour les détenteurs du Bac 2016
- 19 ans à 25 ans au plus,
pour les étudiants de niveaux BAC+3

La Fondation privilégiera les études dans les filières scientifiques et techniques dans les écoles et universités d'excellence en partenariat avec elle.

RETRAIT ET DEPÔT DES CANDIDATURES
Du **lundi 25 avril** au **17 juin 2016 à 17h**

**N'attendez pas ! Déposez vos dossiers,
même avant l'obtention de votre diplôme**



**Pour le dépôt de vos dossiers et pour plus
d'informations, nous contacter :**

Adresse : 35, Avenue des Trois Martyrs,
Moungali Brazzaville
Tél : +242 22 281 20 20 - +242 06 510 81 04
BP: 13135 Brazzaville
Courriel : info@perspectivesavenir.org
Site : www.perspectivesavenir.org
facebook.com/FondationPerspectivesAvenir

Diocèse de Kinkala

Sr Yengo, présidente de la Foceb, a apporté réconfort et soutien aux familles déplacées

Sr Marie Brigitte Yengo, présidente de la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biyenda) a conduit une mission humanitaire de sa fondation, dans le diocèse de Kinkala (département du Pool), du 27 au 28 avril 2016, pour apporter assistance et réconfort aux familles déplacées suite aux frappes aériennes de l'armée contre les sites du pasteur Ntumi, à la suite de l'attaque des quartiers Sud de Brazzaville par les ex-combattants miliciens ninjas-nsiloulou, le 4 avril dernier. Au cours de cette tournée humanitaire, Sr Yengo a offert des vivres (riz, poisson salé, lait, sucre, tomate, biscuits, savons), ainsi que des médicaments, aux familles déplacées.

Après une escale à Mindouli, la délégation de la Foceb, avec dans ses rangs, l'abbé Lié Nzomambou, curé de la paroisse Sainte Thérèse de Vinza, est arrivée à la paroisse Saint Théophile de Kindamba, l'un des grands sites des déplacés venus de Mayama, Kindamba, des villages environnants et des autres familles d'accueil. Très affligée et consternée, Sr Marie Brigitte Yengo a écouté les familles déplacées avant de leur offrir les vivres. Mais sur place, un déplacé voulait bien savoir la motivation qui a conduit la présidente de la Foceb, à prendre autant de risques, en faisant le déplacement de Kindamba. «Vous êtes mon peuple, je sens en moi le poids de la croix que je porte et je voulais absolument, par ma présence, toucher du doigt votre peine, votre douleur, pleurer, prier avec vous et vous réconforter. J'ai vu et on fera plus avec la grâce divine», a-t-elle répondu. Jeudi 28 avril, la délégation est arrivée à Vinza. Après la messe, suivie de la récitation du chapelet dans l'église Sainte-Thérèse, l'on a procédé à la distribution des vivres auprès de nombreuses personnes démunies et à toutes celles des villages environnants qui avaient pris d'assaut la paroisse. Mais que des témoignages poignants, de désolation et de psy-

chose recueillis sur place. A chaque apparition d'un hélicoptère dans le ciel, disaient les populations, elles fuyaient automatiquement dans tous les sens, désertant leurs maisons pour se réfugier dans les forêts. Sr Marie Brigitte Yengo les



Quelques déplacés de Kindamba.

réconfortait, en prenant les enfants dans ses bras, ainsi que les mamans du troisième âge qui n'en revenaient pas de voir devant elles, tant de bonté et de compassion. Mais pour la présidente de la Foceb, une seule pensée comme slogan: «Je dois être un pont pour faciliter la rencontre avec l'autre, poser des actes qui donnent la vie à l'autre, donner des témoignages d'évangile pour le bien de l'autre». Après ces forts moments d'émotion et de partage



Une vue du don.

passés à Vinza, la délégation a pris la direction de Maléla-Bombé, village du cardinal Emile Biyenda où

bala (district de Kindamba) sur la nationale n°2, jusqu'à 45 km, avant de rallier Brazzaville. Tout le long du parcours, on a rencontré de nombreux militaires éparpillés pour la sécurisation des populations. Grâce soit rendue à Dieu pour le courage et la force spirituelle de la présidente de la Foceb, qui a su donner un tant soit peu de sa vitalité à la population du Pool qui n'aspire qu'à la paix et à la sécurité. Ce n'est pas l'or, l'argent ou la quantité donnée qui comptent, mais la présence réconfortante et les gestes simples de tendresse et de miséricorde. On se souvient encore du dernier message du cardinal Emile Biyenda, le 22 mars 1977 qui reste toujours d'actualité: «A tous nos frères croyants du Nord, du Centre et du Sud, nous demandons beaucoup de calme, de fraternité et de confiance en Dieu, Père de tous les tribus, afin qu'aucun geste déraisonnable ne puisse compromettre un climat de paix que nous souhaitons tous...».

Yves Célestin BIAMPANDOU
Secrétaire général de la Foceb
De retour du Pool

la joie des populations était à son comble. Partout, dans tous les villages, notamment à Kimba, le même geste de bonté et de solidarité a été accompli. Les populations étaient heureuses d'être réconfortées par une religieuse, surtout dans le village du bon cardinal où sa présence s'est fait sentir à un moment donné de la distribution des vivres. Sur le chemin du retour, tard dans la nuit, la délégation a emprunté la nouvelle route goudronnée de Ngamadzam-

Septième dimanche de Pâques-C-

«Que tous, soient un, comme Toi, Père, Tu es en moi et moi en Toi».

Textes: Ac 7,55-60; Ps 96; Ap 22,12-14.16-20; Jn 17,20-26.

Chers frères et sœurs, Notre monde est caractérisé par des divisions. Cela se constate à tous les niveaux: dans nos familles, dans nos milieux professionnels, et même dans l'Eglise (l'histoire des schismes et des hérésies le témoigne).

Le Christ dans les textes d'aujourd'hui, nous exhorte à vivre dans l'unité. Cette préoccupation à l'unité, il l'exprime ici sous forme de prière, de testament, appelée aussi prière sacerdotale. Il la prononce comme prêtre, prophète et roi; comme victime innocente qui offre librement sa vie.

De la même manière que le prophète Moïse avait conclu son discours d'adieu par une prière de bénédiction, Jésus prie et s'offre pour ses amis. En effet, avant de prendre congé de ses disciples, il récapitule toute son action par une prière qui constitue le terminus «ad quem» de sa vie et de sa mission parmi les hommes. Jésus devient ainsi le nouveau Moïse qui intercède pour son peuple. Il prie pour son unité. Il ne prie pas seulement pour l'unité du petit nombre qui était avec lui et qui l'accompagnait partout, mais également pour l'ensemble des chrétiens, pour l'Eglise, pour ceux qui accueilleront la parole des disciples et croiront en lui: «Je ne prie pas seulement pour ceux qui sont là, mais encore pour ceux qui accueilleront leur parole et croiront en moi: que tous soient un, comme Toi Père, Tu es en moi et moi en Toi. Qu'ils soient un en nous, eux aussi, pour que le monde croit que tu m'as envoyé. Et moi, je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, pour qu'ils soient un comme nous sommes un: moi en eux, et toi en moi...». L'intimité, la réciprocité d'amour du Père et du Fils c'est ce que Jésus nous offre comme modèle pour notre unité fraternelle. L'unité pour laquelle Jésus prie, est d'abord un don de Dieu. Cette unité tient donc à la vie de Dieu, donnée en partage aux croyants. Pour Saint Jean Paul II, «les paroles du Christ «que tous soient un» sont la prière adressée au Père pour que son dessein s'accomplisse pleinement, afin de mettre en pleine lumière le contenu des mystères tenus cachés depuis toujours en Dieu, le Créateur de toute chose». (Lettre encyclique ut unum sint au n°9).

Pour l'évangéliste Jean, cette prière d'intercession pour l'unité des chrétiens n'est pas seulement prononcée pour l'Eglise, mais elle concerne aussi l'homme et tout homme en tant qu'individu. Car l'homme a perdu son unité intérieure, son moi intérieur ne semble plus avoir une emprise sur lui. Ce qui fait que certaines personnes manquent de paix parce que l'unité intérieure n'est plus ou n'a plus d'assise en elles. Les grecs pour retrouver cette unité intérieure recouraient à ceux qu'ils appelaient le Tohen (leur philosophie de l'unité), une sorte d'aspiration suprême pour ceux qui sont perturbés dans leur humanité.

Pour les chrétiens, l'unité vraie se trouve en Jésus-Christ. Il est l'unité réalisée du ciel et de la terre, du divin et de l'humain. Il nous trace le chemin pour retrouver notre propre unité qui doit être identique à celle du Père et du Fils. Pour réussir à unir les autres, il faut d'abord apprendre à s'unifier soi-même, c'est-à-dire «descendre comme Jésus avec amour dans tous les abîmes de notre âme pour élever jusqu'à Dieu tout ce qui s'y trouve d'obscur, de chaotique, de malade, de malsain», selon les propos d'Anselm Grün dans son livre intitulé: «Jésus la porte vers la vie».

L'unité n'est donc pas un état de repos. Elle est à conquérir. C'est un idéal à atteindre. Et la Parole de Dieu est une force qui peut nous aider à atteindre cet idéal qu'est l'unité.

Frères et sœurs, Il ne peut y avoir d'unité sans dialogue, sans pardon, sans réconciliation. L'unité se fait aussi dans la compréhension de l'autre, dans le respect de l'autre, dans l'acceptation de la différence. Ce n'est que de cette manière que nous pourrions construire notre Eglise, notre monde, notre pays. C'est pourquoi la Parole de Dieu de ce jour nous invite à briser les barrières ethniques, tribales; les barrières de haine, de lutte de pouvoir, de rivalité, de jalousie, de mesquinerie. Puisse, le Seigneur qui sonde les cœurs et les reins nous délivrer du démon de la division pour nous ouvrir à Jésus venu sur terre, pour rassembler tous les enfants de Dieu dispersés dans le monde.

Abbé Davy Aymar IBARA OKEMBA
Grand séminaire de philosophie
Mgr Georges Firmin Singha

Association Afrika Telema

Père Bukasa-Malu a célébré une messe pour la paix au Congo, à la demande des enfants

Samedi 23 avril 2016, le fondateur de l'œuvre Afrika Telema, père Jean-Marie Bukasa Malu, a célébré, en la cathédrale Sacré-Cœur, une messe pour la paix au Congo, à la demande des enfants orphelins de la ville de Brazzaville. Autour de lui, il y avait les pères René Lukusa-Ndumbi, Roger Biere et Odon Kawaya-Meya. Dans l'assistance, on a relevé la présence des invités de marque parmi lesquels Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, qui était alors en charge de la jeunesse et de l'éducation civique, accompagné de son épouse et de ses collaborateurs. Les orphelins ont saisi cette occasion pour encourager le fondateur d'Afrika Telema, en lui décernant un prix d'excellence pour la paix.



Photo de famille devant la cathédrale Sacré-Coeur.

Dans la foule des participants à la messe animée par la chorale La Colombe de la paroisse Saint-Esprit de Mougali, il y avait de nombreux enfants vêtus de tee-shirts blancs portant les écrits: «La paix», venus des différents orphelinats de Brazzaville et accompagnés de leurs encadreurs respectifs.

Au cours de la messe, ils ont sensibilisé les aînés, leurs parents et les différents acteurs de la vie socio-politique nationale, à œuvrer pour qu'une paix définitive puisse régner au Congo, afin que leurs droits fondamentaux soient garantis. Selon Anicet Mvila-Ntsimba, coordinateur de l'Association des jeunes pour la paix, les enfants des neuf arrondissements de Brazzaville ont été

rassemblés, à raison de quarante par arrondissement, pour prier, parce que c'est Jésus, le prince de la paix. Dans son homélie, père Jean-Marie Bukasa-Malu a, bien évidemment, insisté sur la paix: «Pour développer le Congo, il faut la paix. Et pour qu'il y ait la paix, il faut qu'il y ait l'unité. Pour qu'il y ait l'unité, il faut qu'il y ait l'amour. Pour qu'il y ait l'amour, il faut qu'il y ait le pardon. Pour qu'il y ait le pardon, il faut qu'il y ait le dialogue qui est même constitutionnel en République du Congo. Et le pardon réconcilie les enfants d'une même mère, la République du Congo. Toutes ces vertus citées que prône l'œuvre Afrika Telema devront être vécues dans le respect mutuel pour une société congolaise

stable et en perpétuel développement pour le bien-être de son peuple». De même, parlant des enfants et s'adressant à ces derniers, il a affirmé: «Ces enfants ont pris conscience de cette donne, en nous invitant à cette prière pour la paix au Congo». Il a encouragé les enfants pour leur initiative: «Et vous chers enfants, votre initiative de prière pour la paix en ce matin, est une invitation nationale à la paix. Mais retenez que la recherche de la paix est une responsabilité partagée». Au cours de la messe, le ministre Anatole Collinet Makosso a remis une distinction à chacun des enfants représentant les onze départements du pays. Quatre allocutions ont marqué la fin de la messe: le mot de

Jean-Baptiste Pemba, coordinateur des enfants de la paix au Congo; celui de l'enfant pour la paix au Congo prononcé par Chrisda Bolé; le mot de l'enfant au père fondateur de l'œuvre d'Afrika Telema, par Jennifer Ntsimba; et l'allocution du ministre dans laquelle il a loué l'initiative des enfants et appelé les aînés à suivre cet exemple. «Les enfants ont pris cette initiative, ce sont les premiers, c'est un acte fort qu'il faut reconnaître. Ensuite, les messages qu'ils ont adressés. Les enfants nous ont dit qu'ils veulent grandir dans la paix, parce que sans la paix, il n'y a pas d'école...», a-t-il déclaré.

Gislain Wilfrid BOUMBA et Esperancia MBOSSA-OKANDZE

COMMUNIQUE NECROLOGIQUE

Mme MAFOUTA née Mayinguidi Elisabeth Zola Bikindou Doctro-vée Matadi-Marjorie



Ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur sœur, mère, tante et grand-mère, NIENGUE Germaine, survenu le jeudi 24 avril 2016, au C.h.u de Brazzaville. La veillée se tient au quartier Cataractes (Arrêt Le Manguier ou Clovis).

Les obsèques se dérouleront le mardi 10 mai 2016, au village de Moutampa (Mabassa), selon le programme ci-après: - 9H00: levée du corps à la morgue municipale du Chu de Brazzaville, pour l'église de l'Armée du salut (poste de Plateau des 15 ans de Brazzaville); - 13H00: départ pour le village Moutampa; - 16H: retour pour Brazzaville et fin de la cérémonie.



Mission

Investir dans les rêves des familles dans les communautés défavorisées du Congo en proclamant et vivant l'Évangile.

Méthode

Nous partageons l'espérance en Jésus-Christ en fournissant une formation basée sur la Bible, des services d'épargne et de crédit qui restaurent la dignité et brisent le cycle de la pauvreté.

Motivation

L'amour de Jésus-Christ nous motive à nous identifier à ceux qui vivent dans la pauvreté, et à être Ses mains et Ses pieds, en oeuvrant pour glorifier Dieu.

RECRUTEMENT DES STAGIAIRES

HOPE Congo S.A., filiale de HOPE international, est un établissement de microfinance de deuxième catégorie. Nous recherchons deux (2) stagiaires pour une durée de cinq (5) mois rémunérée, avec la possibilité d'embauche.

- Assistant Ressources Humaines
- Comptable

QUALIFICATIONS

- I. L'engagement personnel envers la mission, méthode, et motivation de HOPE Congo;
- II. Bac +2/3 en Gestion Ressources Humaines pour l'Assistant Ressources Humaines et Bac +2/3 en comptabilité, gestion commerciale et marketing, banque et finances ou tout autre diplôme équivalent pour le Comptable;
- III. Un an d'expérience à un poste similaire. Une expérience

dans le domaine de microfinance ou des services serait un atout supplémentaire ;
 IV. Haut niveau de compétences en Microsoft Office exigé ;
 V. Respect des procédures et des normes ;
 VI. Bonne expression écrite et orale de la langue française et la compréhension de la langue anglaise serait un atout supplémentaire.

POUR POSTULER

DOSSIER A FOURNIR (sous pli fermé): Un C.V. détaillé. une lettre de motivation. une copie légalisée du diplôme et un récépissé d'inscription à l'ONEMO.

LIEU DE DEPOT DES CANDIDATURES: Adressez vos candidatures à la Direction Générale de HOPE Congo. derrière le CEG NGANGA EDOUARD. case C4-29 OCH Moun-gali III- Brazzaville.
 E-mail: info@hope.cg
 Téléphone: +242 222 8152 36/ 05 376 2156
DATE LIMITE: 13 mai 2016 à 16H00

EG7 GROUP

Société A Responsabilité Limitée
 Capital social: 1.200.000 francs CFA
 Siège social: 14, rue Jacob Binaki, Diata - Brazzaville
 RCCM: CG/BZV/16 B 6281 - République du Congo

INSERTION LEGALE

Suivant Acte authentique en date à Brazzaville du vingt-deux janvier deux mil seize, reçu par Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU BEMBA, Notaire titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, Avenue Amilcar Cabral, Immeuble-AGC-VIE, Centre-ville, il a été constitué une Société ayant les caractéristiques suivantes: **Forme:** Société A Responsabilité Limitée régie par l'acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'intérêt économique et les statuts;

Objet Social: La Société a pour objet, en République du Congo et à l'étranger: - Commerce général (import/export), négoce; transport et logistique, distribution matériels informatiques, mobilier; bâtiments, travaux publics, génie civil; conseil, études des marchés, construction, réhabilitation en confection de bâtiments, assistance technique, assurance qualité, fournitures de matériaux de construction.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'application, le développement ou de le rendre rémunérateur;

Dénomination: EG7 GROUP;

Siège Social: Le siège social est fixé à Brazzaville, 14, rue Jacob Binaki, Diata (République du Congo);

Durée: La durée de la Société est fixée à 99 années entières et consécutives qui commenceront à courir à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

Capital Social: Un million deux cent mille (1.200.000) de francs CFA, divisé en cent (100) parts sociales souscrites totalement et libérées intégralement;

Administration de la Société: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur ONGALA ANIAMABO Albaret Sosthène a été nommé en qualité de gérant de la Société, pour une durée de deux ans;

Dépôt légal: Les actes constitutifs de la société ont été déposées au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 26 janvier 2016, sous le numéro 16 DA 64;

Immatriculation: La Société dénommée EG7 GROUP est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM: CG/BZV/16 B 6281.

Pour avis,

Maître Jean-Baptiste BOUBOUTOU-BEMBA,
 Notaire

REPUBLIQUE DU CONGO
 MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
 ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)
 Financement IDA- Crédit n°5121-CG

ATTRIBUTION DU MARCHÉ
N° 034/C/MEFDD-CAB/PFDE/16

1. Demande de manifestation d'intérêt n°026/MEFDD-CAB/PFDE/AMI/C/2015: Recrutement d'un Cabinet de l'audit externe financier et comptable du Projet Forêt et Diversification Economique.

2. Méthode utilisée : Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).

3. Soumissionnaires ayant manifestés l'intérêt : Groupement CK Audit-Conseil et Etudes-FIDEREC; Eureka Audit Conseil; SEC DIARRA; Cabinet AUDIREX; ADOC Audit & Conseil; Groupement QUALEX-STRONG Nkv; AMCA BEKOLO & Partners; Pricewaterhouse & Coopers; BEC; Groupement KMC-SYNEX Consulting; MAZARS CAMEROUN; GPO PARTNERS RWANDA; COFIMA; Cabinet ELYON; Cabinet TATE & Associés; HLB Premus Central Africa; AWT SATURN; KMG CONGO; GRANT TORNTON SENEGAL; LOCHAN & CO; CIECAM-EXCO; Cabinet SVDG; Groupement EMC-Bénin-ARC-Togo; CGIC-AFIRQUE; AMC ERNST & YOUNG; EMINENCE CONSEILS; SIFEC; EXACO. Amic; CACOGES; BDO; AFRIQUE AUDIT & CONSEIL(AAC); Cabinet GKM Audit Conseil; Congo Audit Conseil; Ernst & Young.

4. Soumissionnaires figurant sur la liste restreinte : SEC DIARRA; COFIMA; AFRIQUE AUDIT & CONSEIL(AAC); GRANT TORNTON SENEGAL; AWT-SATURN.

5. Soumissionnaires ayant soumis une proposition : AFRIQUE AUDIT & CONSEIL(AAC); AWT-SATURN; GRANT TORNTON SENEGAL; COFIMA.

6. Scores Techniques globaux et notes attribuées pour chaque critère et sous critère

- Expérience du consultant (10 points) : AFRIQUE AUDIT & CONSEIL (9,5); AWT-SATURN(9,58); GRANT TORNTON SENEGAL(9,75); COFIMA(10).

- Adéquation et qualité de la méthodologie proposée et du programme de travail par rapport aux Termes de Référence (30 points) : AFRIQUE AUDIT & CONSEIL(27); AWT-SATURN(22); GRANT TORNTON SENEGAL(28); COFIMA(27,67).

- Qualification et expérience du personnel clé proposé pour la mission (60 points) : AFRIQUE AUDIT & CONSEIL(55,75); AWT-SATURN(57,17); GRANT TORNTON SENEGAL(56,70); COFIMA(60).

- Total (100 points) : AFRIQUE AUDIT & CONSEIL(92,25); AWT-SATURN(88,75); GRANT TORNTON SENEGAL(94,45); COFIMA(97,67).

7. Prix offerts par chaque consultants et lus publiquement : AFRIQUE AUDIT & CONSEIL : 24.450.000F CFA HT; AWT-SATURN : 14.300 USD HT/exercice; GRANT TORNTON SENEGAL : 24.354.000F CFA TTC; COFIMA : 28.440.000 F CFA HT.

8. Scores finaux et classement final/100 points
 AFRIQUE AUDIT & CONSEIL : (93,80 points) ; AWT SATURN : (89,83 points)
 GRANT TORNTON SENEGAL : (92,93 points) ; COFIMA : (93,62 points).

9. Durée du contrat: le cabinet d'audit AAC fournira les services de trois exercices comptables; soit 2015; 2016 et 2017 (clôture). La durée de réalisation de la mission par exercice est d'un (01) mois.

10. Attribution du marché : marché attribué au cabinet consultant AFRIQUE AUDIT & CONSEIL (AAC); pour un montant total toutes taxes comprises de vingt cinq millions huit cent quatre vingt quinze mille huit cent cinquante francs (25.895.850 FCFA).

Fait à Brazzaville le

Le Coordonnateur;
Joachim KONDI

F.p.a. (Fondation Perspectives d'Avenir)

Après leur formation qualifiante initiale, les jeunes ont reçu des certificats

Lancé le 1^{er} avril 2016, au stade de la Concorde à Kintélé, la première formation qualifiante initiale des jeunes dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration a été clôturée jeudi 21 avril 2016, au cours d'une cérémonie de remise des diplômes, de dégustation et de démonstration des acquis de ladite formation. Placée sous le patronage de Denis Christel Sassou-Nguesso, président-fondateur de la F.p.a. (Fondation perspectives d'avenir), qui avait à ses côtés les ambassadeurs de la R.D. Congo, Christophe Muzungu, du Sénégal Batoura Kane Niang, de la Chine Xia Huang et de la République Bolivarienne du Venezuela, Norma Borges; du directeur exécutif de la F.p.a., Abraham Rock Okoko-Esseau, des représentants du Ministère du tourisme et de l'environnement et du sous-préfet d'Igné, ainsi que des invités venus, pour encourager les jeunes.

La formation a eu pour objectif de former 150 jeunes, afin d'améliorer l'offre de service proposée dans le secteur hôtelier au Congo, l'employabilité d'une main d'œuvre en constante augmentation et de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Pendant la formation, les apprenants ont effectué des visites dans certains grands hôtels comme: Mikael Hotel's, Radisson Blu et dans la pâtisserie de La Mandarine. La première phase de la formation, qui s'achève, sera suivie des stages effectués par les bénéficiaires dans les grands hôtels de la place. Les 150 jeunes formés en accueil et réception, en hébergement, en restauration, en boulangerie et pâtisserie ont présenté aux invités ce qu'ils ont appris au cours de leur formation: la mise en place des lits, les entrées et les plats de résistance, tout comme les déserts. Denis Christel Sassou-Nguesso, dégustant les différents mets a déclaré: «De l'entrée,

aux plats de résistance en passant par le dessert, tous ces mets ont été bien faits, je suis très content et fier de nos apprenants», a-t-il dit, avant d'indiquer que la formation qualifiante est l'un des nombreux incubateurs et, la Fondation a un programme de formation qui s'étale sur une certaine période, avec un thème. «Nous avons l'ambition de former un nombre de Congolais d'ici à l'horizon l'an 2025. Les jeunes qui sont dans d'autres villes comme Dolisie, Pointe-Noire et autres verront la Fondation arriver.» Pour Abraham Rock Okoko-Esseau, l'expérience connue par les bénéficiaires a été riche en enseignements. Aussi a-t-il remercié le président-fondateur de la F.p.a. qui ne ménage aucun effort, pour donner à la jeunesse congolaise une formation qualifiante susceptible de lui permettre de participer au développement de notre pays et de se construire un avenir. «Cette volonté d'accompagner notre jeunesse se traduit



Denis Christel et ses invités appréciant la qualité des services.

dans l'appui qu'il apporte aux différents programmes de la F.p.a. mis en œuvre depuis sa création. Avec cette formation dans les métiers de l'hôtellerie, la F.p.a. apporte, déjà, sa contribution à la réalisation du programme du président de la République, au chapitre 4 consacré à l'emploi des jeunes par la formation qualifiante. La Fondation apporte, aussi, sa pierre à la réalisation de ce programme et à l'enrichissement du partenariat public-privé et, contribue surtout à renforcer la stabilité dans notre pays», a dit le directeur exécutif de la F.p.a., en demandant aux responsables des hôtels d'accompagner la F.p.a., et d'accueillir ces jeunes pour la phase d'immersion professionnelle; au président de la Fondation d'organiser ce genre de formation à Pointe-Noire. Roxane Miadombi a remercié, au nom de tous les bénéficiaires de la formation, le président-fondateur Denis Christel Sassou et toute l'équipe de la Fondation, pour les efforts

déployés, afin de garantir une bonne formation et d'assurer un avenir prospère à la jeunesse congolaise.

M. Max Monka, un des invités, a remercié la Fondation pour cette idée noble en ces termes: «Cette démonstration a été parfaite. C'est une manière de participer à l'émergence de notre pays et je crois que ce que fait la Fondation pour la jeunesse congolaise est une bonne chose et, nous espérons que ce genre de formation va continuer, pour donner une place importante à notre jeunesse.»

A l'issue de cette cérémonie, les 150 jeunes ont reçu, de façon symbolique, les certificats de formation. Signalons que cette première formation qualifiante initiale des jeunes dans les métiers de l'hôtellerie et de la restauration a été organisée par la F.p.a., en partenariat avec Pertia Group Marocain et le groupe français hôtel de la Concorde.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Lutte contre les violences en milieu scolaire

Anatole Collinet Makosso appelle à la responsabilité de tous

Après les actes de banditisme perpétrés dans les C.e.g. (Collèges d'enseignement général), Marcel Ibaliko à Massengo, dans le 9^e arrondissement, et de Mfilou, à côté de l'hôpital de l'amitié Congo-Chine, dans le 7^e arrondissement de Brazzaville, plus clairement l'incendie du bureau de la directrice du C.e.g. Marcel Ibaliko et l'altercation entre trois apprenants au C.e.g. de Mfilou, laquelle s'est terminée par un acte condamnable. Un élève a perforé à l'aide d'un couteau le ventre de son condisciple et a atteint l'intestin. Ce dernier a été conduit, rapidement, à l'hôpital de l'amitié Congo-Chine, situé à côté, et pris en charge. Informé, le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso, accompagné de ses collaborateurs, a effectué une visite dans ces deux C.e.g. ainsi qu'à l'hôpital, où le jeune élève en classe de 3^e recevait des soins, mardi 26 avril 2016.

Eu égard à cela, Anatole Collinet Makosso a condamné ces actes et a interpellé la responsabilité de tous les acteurs, à commencer par celle des parents, étant donné que la famille est le socle de l'éducation des enfants.

L'école, lieu d'éducation et de formation, a pour premier partenaire la famille, puisque c'est elle qui peut assurer le relais des enseignements appris à l'école. Pour cette raison, le ministre de l'enseignement primaire invite les parents à plus de vigilance, afin d'éviter la pénétration des armes blanches dans les cartables scolaires. «Vous avez constaté que les dégâts étaient très grands, un couteau qui va jusqu'à toucher le gros intestin, il a fallu le professionnalisme des agents de santé, pour que nous allions trouver l'élève, avec un pronostic vital qui n'est pas compromis. On peut espérer que l'élève va recouvrer sa santé. Ce qu'il faut condamner, ce sont ces actes de violences en milieu scolaire, et, c'est l'occasion, d'interpeller la responsabilité de tous les acteurs à commencer par les parents», a-t-il dit, à l'issue de sa ronde, avant de poursuivre: «J'insiste beaucoup sur le rôle des parents. L'enfant qui vient avec un couteau à l'école, est parti d'une maison. Il n'a pas eu le temps de passer par le marché ou une épicerie, pour s'en procurer. Ils seraient élèves du lycée, on dirait qu'ils sont grands, pour certains majeurs et qu'ils ne sont plus toutefois soumis au contrôle parental, mais ce sont les élèves du collège. Vous pouvez imaginer, un enfant en classe de 3^e peut avoir treize ou quatorze ans, il est encore sous la responsabilité des parents. Les parents ont, donc, l'obligation de vérifier les sacs des enfants.»

Répondant aux préoccupations des élèves jeune sur la mise en place des postes de police au sein des établissements, le ministre a reconnu la responsabilité du gouvernement et a promis résoudre ce problème dans un délai raisonnable. «Vous me direz que ces établissements scolaires n'ont pas de mur de clôture, ou même si lorsqu'il y a un mur de clôture, il n'y a pas de portail. Nous prendrons les dispositions, pour qu'effectivement ces établissements soient protégés, mais, malgré les dispositions que nous prendrons, même lorsque ces établissements scolaires sont sécurisés, les délinquants arrivent à casser les murs, les portails», a-t-il expliqué.

Au C.e.g Ibaliko, le ministre a déploré le fait qu'on ne retrouvera pas la traçabilité des documents des résultats scolaires, des cahiers de liaison, etc., et le travail sera difficile pour ses agents, à un mois de la fin de l'année académique. «Ce n'est pas l'école qui crée la violence, mais elle est victime de violence, alors, nous en appelons à la responsabilité de tous, pour que nous puissions en finir», a-t-il indiqué.

Reste aux parents de se mettre ensemble avec le gouvernement pour la formation de l'élite.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

MILAN

À PARTIR DE

654 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 261 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

Journée internationale de l'écrivain et du droit d'auteur Florent Sogni Zaou à l'honneur à Pointe-Noire

Romans, essais, pièces de théâtre...L'enseignant et journaliste congolais Florent Sogni Zaou est aussi un écrivain quasiment complet. Comme l'ont constaté, le 29 avril 2016, des habitants de Pointe-Noire, à l'occasion de la célébration, en différé, de la Journée de l'écrivain et du droit d'auteur.

En hommage à d'éminents écrivains qui ont marqué l'histoire universelle, l'Humanité célèbre le 23 avril de chaque année, sous l'impulsion de l'Unesco, la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur. Une manière, pour l'organisme onusien en charge de la culture, la science et l'éducation, de rendre hommage à ces illustres personnages, dont certains ont quitté ce monde, le 23 avril. Le cas de Cervantès, Shakespeare et Garcilaso de la Vega, dit l'Inca, qui disparurent le 23 avril 1616. D'autres écrivains sont nés un 23 avril, à l'image de Cervantès, Shakespeare et Garcilaso de la Vega, dit l'Inca. Mais, les hommages ne suffisent pas. A travers le monde, la plupart des institutions en charge de la culture profitent de l'occasion pour «promouvoir la lecture, l'industrie éditoriale et la protection de la propriété intellectuelle, à travers le droit d'auteur». Cette année, l'événement a été célébré sous le thème: «Se tenir droits ensemble pour le droit des auteurs». Et même si c'était en différé, la Direction départementale du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire n'a pas dérogé à la tradition. En jetant son dévolu sur Florent Sogni Zaou. Un choix qui est loin d'être hasardeux. «...Notre écrivain compte parmi les nouvelles voix de la poésie congolaise. Son œuvre, déjà abondante, le place parmi les écrivains les plus féconds de sa génération. Dans ce monde totalement imaginaire qu'il

peint, notre auteur démontre combien les Lettres congolaises sont lumineuses», a expliqué, dans son mot d'ouverture, Alphonse Nkala, directeur départemental du livre et de la lecture publique de Pointe-Noire. Et les livres exposés, ce jour-là, montrent bien que Florent est un écrivain qui a déjà titillé tous les genres littéraires ou



Florent Sogni Zaou signant des autographes pour les élèves.

presque: romans, essais, pièces de théâtre, nouvelles, etc. Parmi ces œuvres, «L'homme d'affaires», pièce de théâtre parue en 2004, aux Editions Ngouvou/Sonika de Brazzaville; les romans «Les goyaves amères» et «La saison des chenilles», parus, respectivement, en 2011, aux Editions Bajag-Meri de Paris, et en 2013, aux Editions L'Harmattan-Congo; le recueil de poèmes «Vumuk: Ma part de souffle»; et un essai sur «La liberté de la presse au Congo-Brazzaville», édité par



De g. à dr. Frédéric Pambou, Alphonse Nkala et Florent Sogni Zaou.

L'Harmattan-Congo, en 2014. Pas de quoi s'ennuyer pour les quelque 300 personnes qui ont fait, en cette matinée du vendredi 29 avril 2016, le déplacement de la salle polyvalente de l'hôtel «FLM» de Pointe-Noire. Tant ils ont, pendant quelque deux heures, goûté aux délices du menu littéraire proposé par Florent Sogni Zaou. De la poésie au théâtre, en passant par le roman et l'essai, Florent fait une sorte de description des sociétés africaines actuelles. Comme le public a pu le

constater, lorsque les élèves de l'école privée Dom Helder Camara ont joué «L'homme d'affaires». Ce personnage qui, sorti de la misère, comme par enchantement, s'est mis à gérer sa structure de manière empirique, en abusant de ses employés. La déclamation de quelques poèmes par Selma Mayala et les quelques commentaires faits sur les romans et les essais par Frédéric Pambou, critique littéraire, ont permis à l'assistance de se rendre compte jusqu'à quel point le monde actuel évolue à reculons, suite à la montée exponentielle des antivaleurs: corruption, fraudes, égocentrisme, népotisme, tribalisme, etc. Un tableau désagréable qui devrait aider les uns et les autres à faire une autocritique, afin de se défaire de ces vices sociaux, pour le bien-être des générations à venir. Ainsi l'a recommandé le conseiller spécial du Chef de l'Etat, le Patriarche, François Luc Macosso, propriétaire de l'hôtel «FLM»: «Notre combat est de nous débarrasser de ces maux, pour que nos enfants et petits-enfants vivent dans une société qui aura pour repères: la probité, la responsabilité, la réussite au bout de l'effort».

John NDINGA-NGOMA

Institut français du Congo (Brazzaville)

Paterne Boghasin a présenté «Makabana mon amour»

Après «La danse du nombril», Paterne Boghasin est revenu, vendredi 29 avril 2016, à l'I.f.c. (Institut français du Congo), pour présenter une nouvelle pièce de théâtre: «Makabana mon amour». Une œuvre hybride dans laquelle l'auteur conjugue l'esthétique de la poésie, du récit et de la fable, pour tenter d'en faire une œuvre poétique simple, claire, mais profonde. C'était en présence des amoureux du théâtre venus très nombreux, ovationner l'auteur.



Paterne Boghasin, après le show.

Boghasin, dans cette pièce de théâtre, raconte l'histoire d'un petit village perdu dans la forêt du Mayombe qui se transforme peu à peu. La forêt fait place au béton. Le silence fait place au bruit. L'ancien fait place au nouveau. Mais, un jour, un accident de train vient anéantir tous les espoirs et permet de comprendre que les rêves des hommes étaient loin de sauvegarder les intérêts des arbres et des femmes. Par-dessus la fable, le récit poétique et écologique de Paterne Boghasin plonge dans l'histoire de la nouvelle condition humaine, en proie à la tension entre l'ancien et le nouveau, entre les faibles et les puissants. «Makabana mon amour, je me suis inspiré d'un film: Hiroshima mon amour. Mais Makabana mon amour, c'est juste un prétexte pour parler de la tension entre l'ancien et le nouveau, la tradition et la modernité du monde, en général, et de Makabana, en particulier», a fait savoir Paterne Boghasin, à la fin de sa prestation. Avant d'insister: «Makabana est un prétexte pour parler de toutes les villes où il y a eu la rencontre entre les colonisateurs et les Autochtones. Comment cela s'est passé? Est-ce avec violence, avec une douceur? Mais quelquefois, avec une douceur fade...Il fallait donc questionner toutes ces choses. Et la littérature ou le théâtre, à mon sens, est une plateforme idéale pour poser ce genre de questions». Abondant sur «l'ancien et le nouveau», l'auteur a estimé qu'avant l'arrivée des Blancs, sinon, avant l'installation de la société de manganèse à Makabana, il y avait une façon de vivre traditionnelle. Mais après l'installation de cette société, «forcément, cela a bouleversé les habitudes, les coutumes des locaux», a fait entendre l'auteur.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Témoignage:

Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba: un homme de cœur!

Pour l'avoir approché, je puis me permettre de dire que Papa Wemba était un colosse taillé dans le roc, débordant de joie et de vitalité, et que sa masse corporelle, faussement rugueuse, cachait un cœur pour le moins sensible, un cœur de chair, un cœur plein d'amour.

En fin septembre 1992, je prends en location un pied-à-terre, à quelques encablures du centre hospitalier Raymond Poaty, ce fameux hôpital des lépreux de Kinsoundi-barrage, à Makélékélé, l'arrondissement 1 de Brazzaville. Flânant non loin de là, j'aperçois Papa Wemba, son chauffeur et un autre homme débarquer d'un véhicule de marque Toyota Hilux, plein de cartons et de bidons d'huile. Papa Wemba, dans ce quartier excentré, cette espèce de cul-de-sac qui, à cette époque-là, était relié au centre-ville par une route à peine praticable, qui l'aurait cru? De prime abord, je crois rêver à l'état d'éveil. Mais, c'est bien lui, Pene Kikumba, en chair et en os. Sobrement habillé: pantoufles, pantalon jeans, polo Lacoste, lunettes solaires et sa légendaire casquette, il me donne tout de suite l'impression de vouloir passer inaperçu. M'approchant de lui, il me tend le premier la main, tout en entamant un dialogue pour le



Papa Wemba a été inhumé mercredi 4 mai, à Kinshasa.

moins amical, comme entre deux vieilles connaissances: - Tu habites le quartier? - Oui, mais juste le temps qui reste de mes vacances, au terme d'une mission d'études à Rome. - Et après? - J'entreprends une formation en communication, à Paris, en fin septembre. - A Paris? Où exactement? - J'habiterai Boulevard Auguste Blanqui, place d'Italie, dans le XIII^e et mon institut cru? De prime abord, je crois rêver à l'état d'éveil. Mais, c'est bien lui, Pene Kikumba, en chair et en os. Sobrement habillé: pantoufles, pantalon jeans, polo Lacoste, lunettes solaires et sa légendaire casquette, il me donne tout de suite l'impression de vouloir passer inaperçu. M'approchant de lui, il me tend le premier la main, tout en entamant un dialogue pour le

De toute évidence, il aurait pu mobiliser ses nombreux fans de Brazzaville, pour l'y accompagner et les médias, pour couvrir l'événement. Mais, il n'a pas voulu s'en encombrer et, du coup, comme qui dirait, sa main gauche n'a pu voir ce qu'a donné sa main droite. Et Dieu seul sait combien de ces gestes qui forcent l'admiration du commun des mortels ont fait la trame de sa vie sur cette terre des hommes. Merci, sacré Wemba, pour cette magistrale leçon de courtoisie, de modestie, d'humilité et d'altruisme! Fidèle à ses promesses, le Dieu Trinitaire que tu as tant chanté, adoré, reconnu et servi à travers le prochain a dû déjà te le rendre au centuple!

Antoine BOUBA-BOUBA
antoine.bouba.bouba@gmail.com



GRUPE SAID & MARION CONGO

Pointe-Noire, le 29 Avril 2016

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Groupe SAID & MARION recrute pour sa Filiale Complexe Agropastorale AGRIVILLOU, situé dans la localité de Hinda, à près de 35 km de la ville de Pointe-Noire:

- un (01) Technicien Supérieur en Génie Civil pour la supervision et le contrôle des travaux de construction (BTS bâtiment ou DUT génie Civil, option bâtiment) avec une expérience de deux (02) ans minimum;
- un (01) Technicien Supérieur en Agriculture pour la supervision et le suivi des activités agricoles (maraichage), Brevet de technicien Agricole, avec une expérience de deux (02) ans minimum;
- un (01) Technicien Supérieur en Elevage pour la supervision et le suivi des activités d'élevage (Volaille, porcins, bovins), Brevet de technicien Agricole, option élevage, avec une expérience de deux(02) ans minimum.

Qualités requises

- Etre dynamique et motivé;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse;
- Avoir une capacité à travailler de manière autonome et efficace;
- Avoir le goût du travail en binôme et en équipe;
- Avoir une maîtrise de la gestion du temps et autres ressources humaines, matérielles et financières;
- Avoir des compétences en animation, encadrement et management des équipes.

Dossiers de candidature:

Les dossiers de candidature devront contenir:

- une lettre de motivation datée et signée, intégrant les propositions salariales;
- un Curriculum Vitae détaillé;
- une ou des copies certifiées de ou des diplômes;
- Une copie de la carte d'identité ou de passeport en cours de validité;

Et être adressés au siège du Groupe SAID et MARION, sis 96, Rue de N'Gamba, en face du lycée Victor AUGAGNEUR, en diagonale de Institut DGC, Pointe-Noire, République du CONGO, à l'attention de Monsieur le Président Directeur Général, au plus tard, le Vendredi 20 Mai 2016, à 16h00.

Saira Issambet Gassama (Etoile du Congo)

Salut! puncheur: déjà dix-sept buts au compteur

Le football congolais a eu ses princes charmants et ses chasseurs de buts. Une race en voie d'extinction, depuis la retraite de Jean-Michel Mbono "Sorcier", Moukila Massamba "Mams", Louis-Michel Ebomoua, Ange Ngapi, Didier Bonazébi, et on en oublie, pour prendre une certaine période. Le Stellien Saira Issambet Gassama prendra-t-il leur relève? Il a tout pour réussir, semble-t-il.

A 18 ans révolus (né le 14 janvier 1998, à Brazzaville), Issambet Gassama est déjà un buteur de race. A l'instar d'autres jeunes, ce centre-avant est sorti d'une équipe de rue. Il joue, ensuite, dans Patronage de Djambala. Repéré, ensuite, par Eddie Hudanski et incorporé dans l'équipe du Centre national de formation de football. Le gamin, après un passage à Saint-Michel de Loukoléla, se retrouve, depuis deux ans, dans l'Etoile du Congo, une équipe d'élite en quête d'attaquants, pour se refaire une santé. Et, en cette saison sportive 2015-2016, Issambet est en train d'accomplir, peut-être, une des plus belles saisons de sa jeune carrière.



Issambet (à g.), buteur, félicité par Lutunu Dulé.

Saira Issambet Gassama est, en effet, l'actuel meilleur buteur du championnat national d'élite. Après dix-huit journées, il a logé déjà le ballon dix-sept fois dans les filets adverses. Une cadence des grands buteurs. Il a largué ses poursuivants immédiats, le Zambien Winstone Kalengo, de l'A.C Léopards

de Dolisie, Rox Oyoh Thoury, de Saint-Michel de Ouenzé, et Kabangu Tsoulé, de J.S.T, à six longueurs. On n'est pas loin d'affirmer qu'Issambet marque comme il respire. Il a réussi des doublés, un triplé, inscrit des buts de la tête, des deux pieds, sur penalty. Et déjà, à l'Etoile du

Congo, on le présente comme le futur Mbono "Sorcier". Les "Vert et jaune" comptent sur lui, pour reconquérir le titre national de champion après lequel ils courent, depuis 2006.

Issambet affiche le sourire d'un adolescent. Mais, peut-on garder son insouciance quand les yeux des amoureux du ballon rond, même local, sont braqués sur vous? Dans son désir fou et irrésistible de trouver un successeur à ses anciens chasseurs de buts, l'Etoile du Congo voit en Issambet un nouveau Mbono, Bonazébi, Ekie-Mbolé, Amouzou, Alfred Tabo Mfongang "Sarkozy", etc. Issambet est un attaquant plus ou moins extrêmement doué, un buteur au flair aiguisé. Mais, sans doute, pas un prodige de la trempe de ceux dont on voudrait lui faire prendre la place.

«Aux âmes bien nées...», dit le dicton. Il ne serait donc pas surprenant que le talent d'Issambet séduise, également, le sélectionneur national, Pierre Lechantre. Le gamin caresse l'espoir de devenir international A, lui qui a déjà porté le maillot national, dans la catégorie Cadets. Aura-t-il seulement la possibilité de mûrir, pour confirmer tous les espoirs qu'on place en lui? On ne lui demande rien d'autre que cela.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Repères

Reconduit au Ministère des sports

Suite à la formation du nouveau gouvernement, samedi 30 avril 2016, Léon Alfred Opimbat est reconduit à la tête du Ministère congolais des sports et de l'éducation physique. Il y était arrivé en août 2011.

Ligue européenne des champions: Atletico en finale

Mardi 3 mai 2016, le Bayern Munich a pris le meilleur sur l'Atlético Madrid (2-1), en demi-finale retour de la Ligue des champions, mais ne participera pourtant pas à la finale de l'épreuve, le 28 mai prochain, à Milan. Grâce à son succès acquis à l'aller, au stade Vicente-Calderon (1-0), Atletico franchit l'obstacle bavarois, grâce, notamment, au but signé Antoine Griezmann (54^e). Xabi Alonso (31^e) et Robert Lewandowski (74^e) sont les buteurs bavarois, alors que Thomas Müller (34^e), puis Fernando Torres (84^e) ont, chacun, raté un penalty.

Les Diables-Rouges face au Maroc à Tanger

Comme cela était dans l'air du temps, depuis plusieurs semaines, le Maroc et le Congo vont s'affronter, le 28 mai 2016, en match amical, au Grand Stade de Tanger. En vue de la préparation pour la 5^e journée des éliminatoires de la prochaine CAN, le Congo devant se rendre au Kenya, le Maroc, en Lybie. Le match a été conclu entre les deux entraîneurs français des deux équipes, Hervé Renard (Maroc) et Pierre Lechantre (Congo). Lors de leur déplacement au Maroc, les Diables-Rouges pourraient disputer une deuxième rencontre, mais, cette fois-ci, face à l'équipe olympique.

Caiman et ASEL au Maroc

Du 5 au 14 mai 2016, les filles d'ASEL et les hommes de Caiman participeront, à Laâyoune, au Maroc, à la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe de handball. Les deux clubs congolais ont quitté Brazzaville, aux premières heures du mardi 2 mai.

Guinée: face à la crise, la Fifa intervient!

La FIFA a mis en place un comité de normalisation au sein de la Fédération guinéenne de football, agitée ces derniers temps par d'importantes dissensions qui ont entraîné l'arrêt total de toutes les compétitions de football. Une mission conjointe Fifa/Caf avait été envoyée sur place, les 22 et 23 avril 2016.

Le Stade de Reims et ses Congolais mal en point

Prince Oniangue et Thievy Bifouma ont été les auteurs des deux buts de leur équipe, le Stade de Reims, face à Montpellier, le week-end dernier. Ils n'ont pu, malheureusement, éviter la défaite des Champenois, toujours coincés à la dix-huitième place, au classement du championnat de Ligue 1 de France, synonyme de relégation. En tout cas, c'est une défaite cruelle.

Eto'o: 20 buts et le jackpot?

Auteur de l'unique but du match, dimanche 1^{er} mai 2016, contre Konyaspor (1-0), Samuel Eto'o a fait plus que rapporter les 3 points à Antalyaspor, à l'occasion de la 31^e journée du championnat de Turquie. En effet, l'attaquant camerounais de 35 ans a inscrit sa 20^e réalisation de la saison en Süper Lig. Or, d'après la presse camerounaise, l'atteinte de ce seuil symbolique déclençait, automatiquement, le versement d'une prime de 250 000 euros au Lion Indomptable, conformément à une clause stipulée dans son contrat. Anciennement joueur le mieux payé au monde, Eto'o continue donc de soigner son compte en banque!

ANNONCE LEGALE

Modification de la succursale «RK Offshore Congo» dans le ressort de Pointe-Noire

Aux termes des décisions de la réunion de la société de droit des Iles Marshall, RK Offshore West Africa Holdings Ltd, qui s'est tenue en date du quinze mars deux mille seize et suivant laquelle il a été décidé le changement d'adresse légale de la succursale installée au Congo sous la dénomination de «RK Offshore Congo».

La modification de succursale a été effectuée en date du dix-huit avril deux mille seize, suite à laquelle il été délivré un nouveau registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire précisant que le siège est, dorénavant, sis à la 7^e Rue de Pondila, quartier Bonsongo, Pointe-Noire, Congo.

Cette décision a fait l'objet d'un dépôt au rang des minutes de Maître Noël MOUNTOU et a été enregistrée à Pointe-Noire, en date du treize avril deux mille seize.

Pour insertion légale,
Ernst & Young
Cabinet Juridique et fiscal

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P: 4613 - Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: batia_paul@yahoo.fr - 108, avenue Charles De Gaulle, enceinte immeuble ex-Air Gabon, rond-point Kassai, Centre-ville, arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire, Congo

Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du vingt-cinq novembre deux mille quinze, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le dix décembre deux mille quinze, à la recette de Tié-Tié, folio 215/5, n° 9161, Me Paul Bernard BATIA, Notaire, a reçu le procès-verbal de la décision de l'associé unique de «ALGIZ-AFRICA», société à responsabilité limitée à caractère unipersonnel portant transfert du siège social et mise à jour des statuts, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.

Aux termes de ladite décision, conformément à l'article 4, 2^e alinéa des statuts et aux dispositions de l'article 27 de l'Acte Uniforme de l'OHADA révisé, le gérant statutaire, associé unique, a décidé de transférer le siège social dans la même ville, notamment au Rond-Point des Amoureux, Villa L-109, quartier Centre-ville, arrondissement I, Lumumba, Pointe-Noire, B.P: 4027.

Outre cette modification, la gérance a, par conséquent, décidé de la mise à jour des statuts, mention en a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

Pour avis,
Le Notaire

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE

OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P: 4613 - Tél.: (242) 05 534 46 83 - E-mail: batia_paul@yahoo.fr - 108, avenue Charles De Gaulle, enceinte immeuble ex-Air Gabon, rond-point Kassai, Centre-ville, arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire, Congo

Paul Bernard BATIA,
Notaire

INSERTION LEGALE

Aux termes de la Décision Extraordinaire de l'Associé unique de la société LA CONGOLAISE DE TRANSPORT ET DE SERVICES DIVERS, en abrégé «COTRASED» SARL, à caractère Unipersonnel, immatriculée à Pointe-Noire, sous le numéro RCCM 09 B 724, reçue en la forme authentique par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, en date à Pointe-Noire du 27 février 2016, soumise selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement, le premier mars deux mille seize, à la recette de Pointe-Noire Tié-Tié, folio 029/4, n°161, l'associé unique a décidé et adopté de:

- La remise en activité de la société;
- La cession de la totalité du capital social;
- La mise à jour et en harmonie des statuts de la société.

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du deux mars deux mille seize, régulièrement soumis, selon le vœu de la loi, à la formalité impérative de l'enregistrement le premier mars deux mille seize, à la recette de Pointe-Noire Tié-Tié, folio 029/5, n° 162, le Notaire soussigné a matérialisé la cession des parts, ainsi décidé, au bénéfice de Madame Sylvie Annie Chimène BOUKOULOU-MOUSSANGA; Le Notaire soussigné a, par acte authentique reçu le seize mars deux mille seize, enregistré à Pointe-Noire Tié-Tié, le dix-huit mars deux mille seize, folio 036/6, n° 206, procédé à la mise à jour et l'harmonisation des statuts de COTRASED SARL, en conformité avec l'Acte Uniforme de l'OHADA adopté à Ouagadougou, le 30 janvier 2014.

Mentions modificatives ont été portées au RCCM, à Pointe-Noire, le 29 mars 2016, sous le n° M2/16-660.

Pour avis,
Le Notaire


BUROTOP IRIS



HUAWEI Mate S



Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

au prix exceptionnel de
475 000 FCFA ht

- * Ecran 5,5"
- * 3Go de RAM
- * 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- * Double SIM 4G
- * Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- * Appareil photo 13 Mp
- * Android 5.1
- * Garantie 1 an

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Réaction de Publiez-ce-que-vous-payez Congo à l'article paru dans La Semaine Africaine du 26 avril 2016

La coalition Publiez-ce-que-vous-payez Congo a été particulièrement intéressée par les révélations faites concernant l'ancien ministre des finances dans l'article paru dans La Semaine Africaine du 26 avril 2016: «Quel ministre de l'économie et des finances pour la nouvelle République». Elle félicite l'auteur de l'article pour son effort de dénonciation des pratiques de corruption par les plus hauts responsables politiques du pays. Cependant, tandis qu'il s'étonne du silence de la coalition sur le sujet évoqué, la coalition entend lui faire remarquer en retour, qu'il pouvait lui-même demander au procureur de la République de s'autosaisir de ce dossier, ou poursuivre cette enquête dans les médias, auxquels il semble avoir facilement accès.

Publiez-ce-que-vous-payez Congo s'étonne davantage de l'hostilité, voire de l'animosité, exprimée dans cette tribune, à l'encontre de ses activités et de ses animateurs, alors que l'auteur exprimerait le souhait d'une meilleure gestion des ressources du pays, démarche somme toute honorable. La campagne estime que face à une problématique particulièrement complexe et dont il est, en effet, difficile de traiter de tous les aspects, il serait plus judicieux de se considérer comme alliés plutôt que comme ennemis. Publiez-ce-que-vous-payez Congo se permet de s'interroger sur l'objectif non avoué de cette tribune particulièrement virulente, dans une période déjà trouble. Si Pu-

bliez-ce-que-vous-payez Congo salue toutes les initiatives de défense de la justice, elle s'applique à formuler des critiques constructives et refuse de s'impliquer dans les luttes politiques. Par conséquent, elle condamne toute démarche qui vise uniquement à nuire. En outre, les tentatives de l'auteur de blanchir le recours aux paradis fiscaux par les citoyens, y compris les acteurs publics, est difficilement acceptable. Les pratiques d'évasion fiscale, si elles ne sont pas toutes illégales -et c'est bien là le débat- sont responsables d'un énorme manque à gagner pour les Etats et donc pour les citoyens. D'autre part, la préoccupation principale de Publiez-ce-que-vous-payez Congo

exprimée dans son communiqué de presse sur les Panama Papers (1) ne portait pas simplement sur la possession d'un compte offshore, mais plutôt sur les éventuels liens entre de M. Denis Christel Sassou-Nguesso, et M. Jean-Philippe Amvame Ndong, ce qui renforcerait les suspicions de clientélisme qui entourent déjà le contrat (2) liant la Coraf et la société de négoce Philia, dont ce dernier est actionnaire unique. L'affaire Philia-Coraf avait, également, soulevé des doutes concernant les déclarations dans le processus de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (I.t.i.e) de la S.n.p.c. Les révélations des Panama Papers viennent ajouter, à ces questions, celle de l'identité des propriétaires réels des entreprises, notamment celles qui opèrent dans le secteur extractif. Publiez-ce-que-vous-payez Congo travaille donc pour que ce débat soit mis sur la place publique et que les autorités y apportent une solution, notamment par l'application rigoureuse de la norme I.t.i.e 2016. A l'approche d'un nouveau processus de validation dans le cadre de l'I.t.i.e, prévu pour octobre 2016, Publiez-ce-que-vous-payez Congo

insiste sur la nécessité, pour le gouvernement, d'apporter des réponses claires concernant ces affaires et de recentrer le débat, afin de démontrer une réelle volonté politique de faire avancer l'I.t.i.e et la transparence. Par ailleurs, Publiez-ce-que-vous-payez Congo ne comprend pas pourquoi l'auteur a tenu à rappeler les accusations portées contre les coordonnateurs de la campagne, Brice Mackosso et Christian Mounzeo, en 2006, alors qu'il a été clairement établi que cette affaire avait été montée de toute pièce pour empêcher la mise en œuvre de l'I.t.i.e. Le dialogue qui a eu lieu entre le gouvernement et la société civile par la suite, et qui a confirmé la participation des personnes concernées au processus I.t.i.e, en témoigne. Publiez-ce-que-vous-payez Congo tient à rappeler que l'entrée du Congo dans ce processus a été une grande avancée dans la lutte pour la transparence, et qu'elle continue, jusqu'à aujourd'hui, par son action au sein du Comité exécutif et au sein de la population, à agir pour en faire un véritable outil de développement et de réformes en matière de gouvernance. Publiez-ce-que-vous-payez Congo s'étonne,

enfin qu'un article d'une telle agressivité à l'encontre d'une coalition dont un service catholique, la Commission Justice et Paix, assure le secrétariat et gère les fonds, et dont le responsable agit sous l'autorité de son évêque, ait été publiée dans le journal de l'Eglise catholique. La rédaction de La Semaine Africaine aurait facilement pu vérifier les accusations portées par l'auteur de l'article en se tournant vers sa hiérarchie, notamment concernant les financements de la coalition, soumis à des audits réguliers imposés par les bailleurs de fonds, et transmis systématiquement à l'évêque. Publiez-ce-que-vous-payez Congo ajoute que les sources de financement de ses activités n'ont jamais été tenues secrètes et qu'elles proviennent, depuis l'origine, de la coopération missionnaire et de l'appui des Eglises catholiques allemande et française. Publiez-ce-que-vous-payez Congo souhaite, pour terminer, rappeler l'exigence d'éthique et de vérité qui s'impose à tous les médias, qui doivent prendre la mesure de leur responsabilité et du rôle majeur qu'ils ont à jouer dans une démocratie fonctionnelle.

Notes

1- Communiqué de presse du 21 avril 2016: «Publiez-ce-que-vous-payez Congo demande l'ouverture d'une enquête judiciaire sur les révélations des Panama Papers».

2- Contrat examiné dans un rapport de la Déclaration de Berne en février 2015: Un contrat raffiné.

N.d.l.r (Note de la rédaction): La rédaction de La Semaine Africaine remercie la Coalition Publiez-ce-que-vous-payez Congo pour sa réaction. Elle profite de cette occasion pour rappeler que le contenu des articles publiés en «tribune libre», «point de vue», «libres propos», «droit de réponse», «publi-info», etc, ne l'engage pas. Le journal n'a que la responsabilité de leur diffusion, pour faire suite à la liberté d'expression telle que proclamée par la Constitution. C'est ce qui permet le débat contradictoire qui concourt à la manifestation de la vérité. A sa connaissance, la campagne Publiez-ce-que-vous-payez regroupe de nombreuses organisations de la société civile, qui ne sont pas que catholiques. La rédaction a pris acte de la remarque concernant le ton virulent utilisé dans l'article qu'elle avait accepté de publier et fera prochainement attention à cet aspect, car le débat contradictoire et démocratique est tout à fait possible, sans virulence.



Siège social : Avenue Amilcar CABRAL
 ☎ 2889 ☎ 81.09.78/55/56
 Fax 81.09.77
 BRAZZAVILLE

COMMUNIQUE

La Direction Générale de LCB-BANK informe son aimable clientèle de la réouverture de son Agence Moungali Marché, sise avenue de la Paix, sur la rue zanaga, ce Lundi 09 Mai 2016.

LCB BANK

Toujours plus proche de vous

EMPRUNT OBLIGATAIRE PAR APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

“ECAir 6% brut 2016-2021”

INVESTIR, FRUCTIFIER, RENTABILISER...

6% brut
par an, pendant 5 ans



**MONTANT DE L'OPERATION
60.000.000.000 FCFA**

PERIODE DE SOUSCRIPTION
21 Mars au 21 Mai 2016

PRIX DE SOUSCRIPTION
10.000 FCFA (au pair)

NOMBRE DE TITRES
6.000.000 obligations

POURCENTAGE
6% brut par an

VALEUR NOMINALE
10.000 FCFA

QUOTITE MINIMALE DE SOUSCRIPTION
10 Titres (soit une somme minimale 100.000 FCFA)

DUREE :
5 ans

Emetteur:



Syndicat de Placement :



Banque Sino-Congolaise pour l'Afrique

Arrangeur et Chef de file:



La Financière

Téléphone : +(242) 05 311 81 71 / +(242) 05 311 81 21, Adresse Mail : contact@lafinanciere-congo.com
www.empruntobligataire-ecair.com

Conformément aux dispositions régissant l'Appel Public à l'Épargne en zone CEMAC, cette opération a été visée par la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale sous le N° COSUMAF-APE-01/16